



Politique territoriale et développement durable

*Résultats de l'appel
à propositions de recherche complémentaire 2005*

Mars 2006

Ministère des transports,
de l'équipement, du tourisme
et de la mer
Direction générale de l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction
Plan urbanisme construction architecture
Responsable du programme :
Françoise Goudet

Ministère de l'écologie
et du développement durable

Direction des études économiques
et de l'évaluation environnementale
Service de la recherche et de la prospective
Responsable du programme :
Gérard Guillaumin

Avant-propos

Le programme de recherche *Politiques territoriales et développement durable* a été lancé en 2003 conjointement par le service de la recherche du ministère de l'écologie et du développement durable et le plan urbanisme, construction, architecture du ministère des transports, de l'équipement du tourisme et de la mer. Résultat d'une coopération ancienne entre les deux organismes, ce programme cherche à traduire les attentes des acteurs territoriaux en leur apportant des éléments de réponse sur les tensions qu'ils rencontrent entre des enjeux globaux (changement climatique et effet de serre, lutte contre les inégalités sociales économiques et écologiques) et des nécessités de développement local (économique, de mobilité, habitat, etc.) et sur la manière de concilier dans leurs stratégies de développement les exigences parfois contradictoires du court et du long terme.

L'appel à propositions de 2003 a sélectionné 25 projets sur 66 reçus. Des avancées sont d'ores et déjà constatées dans le domaine des indicateurs territoriaux de développement durable et dans l'approche des inégalités écologiques des territoires, notamment urbains. La notion de gouvernance des territoires a pu également être approfondie par un nombre important de projets qui, à partir d'expériences concrètes, tentent de tirer des enseignements généraux. La question de l'articulation spatiale des politiques territoriales est abordée de façon assez exhaustive tant sur des territoires variés (littoral, montagne, ville) que pour des thématiques diverses (tourisme, activités commerciales, agriculture...).

Cependant, il nous a paru utile d'approfondir certains thèmes, et c'est l'objet de l'appel à propositions de recherche complémentaire de mars 2005.

En effet, si le sujet des indicateurs a été bien renseigné en 2003, les attentes des praticiens portent aussi sur les pratiques et sur l'ensemble de la démarche de l'évaluation. Il s'agit ainsi de mieux comprendre en quoi le développement durable implique une conduite spécifique de l'évaluation, ce que *quatre projets* retenus en 2005 tenteront d'élucider.

De plus, le développement durable par sa globalisation a une dimension internationale. Ceci peut se traduire par une « articulation spatiale » des politiques qui va au-delà du seul territoire national et qui, dans des relations Nord/Sud ou Européennes, pourra s'enrichir d'expériences différentes tant sociales, qu'économiques ou environnementales : *sept projets* sélectionnés dans la consultation 2005 apporteront un éclairage sur cette nouvelle dimension.

Seuls quatre projets, portant sur les inégalités écologiques, ont été retenus en 2003. L'importance croissante du sujet dans les espaces anthropisés nécessite davantage de travaux pour évaluer, notamment, la vulnérabilité de ces espaces. L'appel à propositions de recherche de 2005 a rempli ses objectifs puisqu'il a permis de sélectionner *dix projets* sur cette question.

Aujourd'hui, avec 46 recherches engagées (sur une centaine de projets reçus), le programme *Politiques territoriales et développement durable* est en mesure de répondre au double objectif qu'il s'était fixé : faire progresser la connaissance et venir en appui aux politiques publiques. Les journées de restitution et de valorisation des travaux prévues fin 2006 et en 2007, ainsi que les publications de recherches et les ouvrages de synthèse, permettront de l'illustrer.

Éric Vindimian

Chef du service de la recherche
et de la prospective

Michèle Tilmont

Secrétaire permanente du PUCA

Sommaire

OBJECTIFS ET AXE DU PROGRAMME DE RECHERCHE POLITIQUES TERRITORIALES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE LANCÉ EN 2003	7
Enjeux et objectifs.....	7
Rappel des axes thématiques de la consultation 2003.....	8
Bref bilan de l'appel à propositions de recherche 2003	8
VIE DU PROGRAMME DE RECHERCHE	11
Pilotage du programme	11
Coordination des travaux.....	11
Capitalisation et valorisation des travaux de recherche.....	11
UN APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHE COMPLÉMENTAIRE EN 2005.....	13
1. Évaluation des politiques publiques au regard du développement durable.....	13
2. Les relations internationales en tant que dimension particulière de l'articulation spatiale.....	14
3. Les inégalités écologiques	15
RÉSULTATS ET ANALYSES DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE REÇUES EN 2005	17
Liste des projets de recherche reçus.....	17
Analyse des projets reçus.....	19
LES PROJETS RETENUS.....	21
Tableau des projets retenus.....	23
Présentation des projets retenus.....	25
Axe 1 • Évaluation des politiques publiques au regard du développement durable	25
L'évaluation des politiques publiques locales de développement durable. Instrumentation, pratiques et acteurs.....	25
Pierre Mathiot, CNRS CERAPS Université de Lille 2	
Développement urbain durable, débat public et urbanisme à Grenoble, Lyon et Montréal.....	26
Mario Gauthier, Institut d'urbanisme, Université de Montréal	
Pour une évaluation adaptée à la démarche du développement durable : le cas de la flexibilisation de la répartition des ressources en eau, qualité/quantité	27
Bernard Barraqué, École nationale des Ponts & Chaussées, LATTS	
Territoires d'habitat diffus : vulnérabilité et évaluation participative	28
Michel Teule, CERFISE, Marseille	
Axe 2 • Les relations internationales en tant que dimension particulière de l'articulation spatiale.....	29
Développement durable dans les périphéries de l'Europe : quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?	29
Taoufik Souami, CSTB/Université Paris 8	
Développement durable territorial : une approche comparée franco-thaïlandaise.....	30
Guy Tapie, PAVE, École d'architecture et de paysage de Bordeaux	
Des quartiers marginalisés à l'épreuve du développement durable : les politiques urbaines mises en question. Regards croisés Maghreb/France.....	31
Françoise Navez-Bouchanine, UMR LOUEST	
Politique de coopération décentralisée : durabilité et réciprocité	32
Bruno Villalba, CERAPS, Université Lille 2	
Le développement durable : un concept planétaire au risque de dynamiques urbaines, maghrébines et sahéliennes (Maroc-Burkina Faso)	33
Liliane Pierre-Louis, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris 12	
L'appropriation du développement durable par les États modernes. Le cas de la coopération internationale au Brésil.....	34
Vincent Berdoulay, Université de Pau et des pays de l'Adour, CNRS UMR 5603	
La petite fabrique locale du développement urbain durable. De la construction programmatique à la mise en œuvre de projets labellisés, une comparaison Nord-Sud des enjeux de la mobilisation dans quatre métropoles.....	35
Alice Rouyer, CIRUS-CIEU, Université de Toulouse 2	

Axe 3 • Les inégalités écologiques	36
<i>Atteintes environnementales et dynamiques de vie en milieu urbain.</i>	
<i>Quels critères d'évaluation pour quels projets de territoires ?</i>	36
Lydie Laigle, CSTB	
<i>Analyse des critères de vulnérabilité des espaces anthropiques en zone rurale, littorale et urbaine.</i>	
<i>Le cas des landes du Cragou, des marais côtiers de Séné et de l'agglomération de Rennes</i>	37
André Sauvage, LARES, Université de Haute-Bretagne	
<i>Inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux : enjeux de protection du patrimoine naturel et conflits d'usages du sol, évaluation de la vulnérabilité aux pressions foncières et intégration des contraintes environnementales dans le processus de planification urbaine.....</i>	38
Philippe Deboudt, IFRESI, Université des Sciences et Technologies de Lille	
<i>Élaborations de savoirs croisés sur les inégalités environnementales en contexte urbain et développement durable</i>	39
Isabelle Roussel, APPA Nord-Pas-de-Calais	
<i>Effets spatiaux des politiques environnementales urbaines</i>	40
Marguerite Rigaud, Fondation des villes sn	
<i>Vécu environnemental et qualité de vie en région Île-de-France.</i>	
<i>Une approche interdisciplinaire d'évaluation des disparités</i>	41
Guillaume Faburel, C.R.E.T.E.I.L., Université Paris 12 Val-de-Marne	
<i>Émergence et rôle des processus participatifs dans la protection des espaces naturels et agricoles périurbains sous forte pression foncière.....</i>	42
Jean-Louis Zentelin, Centre Pierre Naville, Université d'Évry Val d'Essonne	
<i>Vulnérabilité socio-économique des espaces urbains : cadre conceptuel, mesure et application à l'Île-de-France.....</i>	43
Aïcha Ouharon, LED Université Paris 8 et CIREN UMR 8568	
<i>Le changement climatique, révélateur des vulnérabilités territoriales ?.....</i>	44
Patrice Melé, CITERES UMR 6173, Université François Rabelais, Tours	
<i>Les inégalités spatiales face à l'environnement et leur évolution : analyse économique et application à l'aire urbaine rennaise sur la base d'un système d'information géographique.....</i>	45
Marc Baudry, CREM UMR CNRS 6211, Université Rennes 1	
ANNEXE 1 • LES INSTANCES DE PILOTAGE DU PROGRAMME	47
<i>Le Conseil scientifique.....</i>	47
<i>Le Comité d'orientation.....</i>	47
<i>Les experts mobilisés.....</i>	47
ANNEXE 2 • RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49

Objectifs et axe du programme de recherche Politiques territoriales et développement durable lancé en 2003

Enjeux et objectifs

Aujourd'hui, en France comme en Europe, les pouvoirs publics se sont engagés à intégrer les principes de « durabilité » dans leurs politiques publiques de développement.

Sur le plan international, le chapitre 28 de l'Agenda 21 issu de Rio incite les collectivités territoriales et leurs partenaires économiques et sociaux à s'engager dans des programmes d'action visant à inscrire sur leurs divers territoires urbains ou ruraux les préoccupations du développement durable (agendas 21 locaux). Plus récemment, le plan d'action du sommet de Johannesburg a réaffirmé le rôle des collectivités locales, notamment dans les pays du Sud.

Au plan européen, le Conseil Européen de Göteborg a adopté une stratégie de l'Union Européenne en faveur du développement durable qui affirme l'intégration d'une perspective de développement durable pour toutes les politiques de l'UE, y compris les politiques de rééquilibrage territorial, et qui incite les pays membres à adopter une telle stratégie.

Au plan national, la notion de développement durable imprègne bon nombre de textes législatifs et réglementaires.

Le thème du développement durable est au cœur des lois qui encadrent l'organisation et le développement des territoires : la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) et son prolongement la loi Urbanisme et habitat, la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (dite loi Chevènement), mais aussi la loi d'orientation agricole (LOA). Aujourd'hui les lois de décentralisation, et les plus récentes, à savoir celles accompagnant le renouvellement urbain et la cohésion sociale, poursuivent et renforcent cette orientation.

La stratégie nationale de développement durable est désormais portée par un ministère éponyme, tandis qu'une Charte de l'environnement a été adossée à la constitution de la V^e république

depuis le 1^{er} mars 2005. Cette charte précise notamment dans son article 6 : « Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles prennent en compte la protection et la mise en valeur de l'environnement et les concilient avec le développement économique et social ».

Les villes, qui accueillent désormais 80 % des habitants européens, sont en raison de leur forte consommation de ressources naturelles, d'énergie et d'espace et de la croissance des inégalités sociales, particulièrement concernées par ces textes. Mais les espaces ruraux, où se conjuguent activités traditionnelles de production agricole et forestière - souvent peu respectueuses des milieux - et fonctions émergentes (accueil d'activités de production ou de loisir transférées depuis le tissu urbain, gestion patrimoniale de sites...), sont aussi touchés.

Le cadre législatif invite en outre tous les acteurs territoriaux à un renouveau des cultures et des pratiques professionnelles appuyé sur une série d'incitations : l'invitation à penser et à agir aux bonnes échelles territoriales, l'organisation de la cohérence entre politiques sectorielles, le partenariat, la coproduction, la nécessaire solidarité entre acteurs et territoires, la démarche de projet et d'évaluation.

En parallèle à ces dispositions législatives, la prise de conscience de l'importance d'une mobilisation citoyenne autour des stratégies de développement durable produit en France comme en Europe un fourmillement d'initiatives prises à des niveaux locaux et régionaux (comme la conduite d'agendas 21) qui constituent autant de laboratoires d'idées et d'expérimentations.

On constate ainsi un envahissement des stratégies et politiques territoriales par toutes ces facettes du développement durable. Toutefois, décréter et légiférer ne sont pas suffisants, d'autant que les acteurs des politiques territoriales maîtrisent peu ces notions complexes et floues, aux interprétations multiples et dont la déclinaison en termes de contenus et d'approches méthodologiques reste largement à définir.

Le programme de recherche en cours depuis l'année 2003 s'est inscrit dans ce contexte politique. Il vise, en analysant et explicitant les différents composants de ce nouveau référentiel d'action, intégrateur, programmatique et nourri d'injonctions, à apporter un éclairage scientifique à ces questions.

Partant de la demande, l'objectif général de ce programme de recherche est donc de développer et capitaliser les connaissances qui permettront aux décideurs de rendre plus cohérentes leurs politiques territoriales. Du point de vue de l'offre de recherche, l'approfondissement des connaissances accumulées en France et à l'étranger devrait conduire à produire un référentiel cognitif combinant différentes cultures disciplinaires ; cette conjonction des approches apparaît nécessaire pour explorer les champs de controverses et de contradictions qui jalonnent le parcours du combattant de tout acteur en quête de développement durable, dans la perspective d'un horizon collectif empreint de « durabilité ».

Un objectif spécifique du programme est d'éclairer la dimension spatiale et territoriale du développement durable. Au-delà de son horizon temporel évident, le développement durable présente une dimension spatiale dont la prise en compte n'est pas une question simple à traiter. Le programme vise à expliciter les contradictions révélées par l'intrusion des problématiques globales au niveau des politiques locales. À partir d'un espace territorial circonscrit donné, comment répondre à l'impératif de protection de la planète, tout en assurant son propre développement et le bien-être de ses habitants ? À cet égard la problématique du changement climatique et de sa prise en compte à l'échelle locale et/ou régionale apparaît une entrée pertinente.

Les espaces sur lesquels porte la recherche sont autant les villes et agglomérations que les couronnes périurbaines ou les territoires ruraux. Les équipes étaient invitées à s'interroger sur les moyens que les occupants actuels doivent mettre en œuvre pour valoriser un territoire sans le dégrader et sans en faire un lieu d'exclusion, que ce soit à court ou à long terme. Comment développer et transformer ce territoire en un patrimoine commun et un lieu de vie et de satisfaction pour tous, autant aujourd'hui que demain ? Comment favoriser parmi les acteurs la prise en compte d'un lien intergénérationnel, en évitant de pénaliser l'une ou l'autre génération ?

Rappel des axes thématiques de la consultation 2003

Quatre principaux axes avaient été identifiés dans le cadre du premier appel à propositions :

Axe 1 : L'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable : peut-on y concilier les dimensions sociales, physiques et économiques, et avec quels outils de mesure, de diagnostic et d'évaluation ? Les questions d'aménagement du territoire et des indicateurs étaient au centre de cette thématique.

Axe 2 : L'articulation spatiale, thématique et temporelle des politiques publiques : quelles capacités ont nos institutions à aborder les différents horizons de temps et d'espace lors de la conception et la mise en œuvre de leurs politiques publiques ? Comment articuler les politiques sectorielles ? Comment identifier et mesurer les transferts entre les territoires ?

Axe 3 : Territoires et modes de gouvernance : sont concernées les actions multi acteurs, multi secteurs, multi territoires. Quelle acception sociale pour cette notion de développement durable ? Quelles pratiques de participation des citoyens à la gestion collective des territoires ? Cette question devait être étudiée du point de vue des institutions, de la société, des pouvoirs et des contre-pouvoirs exercés, des procédures et processus de mise en œuvre des agendas 21 locaux, des instances judiciaires...

Axe 4 : Les « inégalités écologiques » sont-elles des facteurs d'aggravation des disparités sociales ? Peut-on mesurer l'accumulation des handicaps sur certains territoires ? L'amélioration de la qualité environnementale n'est-elle pas source d'exclusion pour certaines populations ? Et inversement, quels impacts les politiques sociales ont-elles sur la qualité de l'environnement des groupes concernés ?

Les orientations données par l'appel à propositions lancé en 2003 souhaitaient favoriser une mise en perspective interdisciplinaire des problématiques, un rapprochement des équipes de recherche avec des collectivités territoriales gestionnaires des terrains d'enquête et des approches comparatives, en mettant en œuvre une collaboration avec des chercheurs issus d'autres pays, en particulier européens.

Bref bilan de l'appel à propositions de recherche 2003

L'appel avait reçu 66 réponses ; ce nombre relativement important révélait qu'un potentiel de recherche existe autour de ces questions et a encouragé les ministères commanditaires à nourrir et entretenir cette mobilisation de la communauté scientifique. Les équipes avaient en général respectés les critères proposés, tels l'ancrage sur des territoires bien identifiés, le partenariat avec leurs responsables et l'association avec des équipes étrangères.

Cela a permis une sélection de 25 projets de qualité, présentés essentiellement par des laboratoires CNRS ou d'universités, certains par des consultants chercheurs isolés ou regroupés dans des bureaux d'études.

Il fallait néanmoins relever quelques points faibles : des réponses jugées solides scientifiquement, mais totalement hors champ par tendance à tout « habiller durable » ; d'autres projets de qualité moyenne ancrés dans les thématiques quotidiennes des laboratoires, avec tentatives de « recyclage durable ».

Mais surtout la majorité des réponses concernait les deux axes les plus « classiques » de la consultation et ceux qui intéressent les thèmes plus complexes et peu explorés, et notamment celui des inégalités écologiques, avaient été trop peu traités.

Ce rapide bilan de la consultation de recherche lancée en 2003 avait fait apparaître un certain

nombre de questionnements auxquels les propositions de recherche reçues n'avaient que partiellement répondu.

Un appel à propositions complémentaire a donc été lancé au printemps 2005, visant à compléter les projets de recherche mis en œuvre – et certains déjà bien avancés - dans le cadre de la première phase du programme *Politiques territoriales et développement durable*. Les thèmes de recherche à approfondir en 2005 correspondaient à trois des axes de la précédente consultation : les axes 1, 2 et 4.

Dans l'appel à propositions complémentaire présenté plus loin, pour chacun de ces trois thèmes, ce sont surtout les enjeux des recherches à conduire qui ont été mis en avant. Leur traduction en problématiques de recherche, tout comme le choix des corpus théoriques à mobiliser, ont été laissés aux équipes candidates.

Vie du programme de recherche

Pilotage du programme

Le pilotage du programme a été confié à deux instances, représentant respectivement l'expertise scientifique (conseil scientifique) et la demande de recherche (comité d'orientation).

Le **conseil scientifique**, composé d'experts dans les disciplines concernées par le programme, est présidé par *Corinne Larrue*, professeure à l'université de Tours. Ses missions de conseil portent sur la formalisation des orientations en termes scientifiques, la préparation des textes appelant la communauté scientifique à proposer des projets de recherche, l'expertise des réponses et des actions d'animation, d'évaluation et de valorisation du programme.

Le **comité d'orientation** réunit des représentants des directions des deux ministères responsables et de leurs établissements publics, des délégués (ou membres) d'autres ministères et d'autres groupes d'intérêts (associations, élus, professionnels...) ; il a pour mission de définir les orientations du programme - en participant à l'élaboration des termes de l'appel à propositions - et de déterminer parmi les projets reçus ceux à financer en priorité. Il est également chargé de mettre en place les actions d'animation, d'évaluation et de valorisation du programme.

Par ailleurs, pour la sélection des projets de recherche, l'avis **d'experts extérieurs** est requis, notamment pour des propositions de recherche portant sur des domaines scientifiques ou techniques relevant de disciplines non représentées au sein du conseil scientifique.

Pour l'appel à propositions 2005, chacun des projets de recherche a ainsi été évalué par deux, trois ou quatre experts. Puis le conseil scientifique s'est réuni le 1^{er} juillet 2005 pour examiner tous les projets et élaborer, à la lumière des évaluations faites par les experts, un premier classement des projets à partir des critères suivants : adéquation du projet aux termes de l'appel à propositions, intérêt et solidité scientifique, caractère novateur de la recherche envisagée, et faisabilité. Enfin le comité d'orientation du programme, réuni le 13 juillet 2005 a procédé au classement final des équipes par ordre de priorité.

[Voir la composition de ces instances en annexe I.]

Coordination des travaux

Les deux responsables du programme, *Françoise Goudet* pour le PUCA et *Gérard Guillaumin* pour le MEDD, ont ensuite bâti les dossiers de financement avec les équipes retenues. Ils animent et coordonnent conjointement l'ensemble des actions du programme en liaison avec les activités de leur ministère respectif.

Le secrétariat du programme est assuré à l'université de Tours par *Virginia Marquès Boscher*. L'université de Tours a également été chargée d'organiser la valorisation des travaux issus de l'ensemble du programme de recherche.

Par ailleurs, les responsables de ce programme s'attachent à rencontrer ceux de programmes de recherche initiés sur des thématiques similaires par d'autres services ministériels ou organismes (ministère de la recherche, CNRS, ISTEED...) afin de croiser les résultats et d'enrichir la connaissance.

Capitalisation et valorisation des travaux de recherche

Le programme s'est depuis le début de son existence attaché à la capitalisation et à la valorisation de ses travaux. L'année 2006 partiellement et surtout l'année 2007 seront consacrées à ces tâches.

Un visuel et un site Internet

Pour identifier aisément ce programme interministériel, un graphiste a été sollicité pour créer une image qui est utilisable pour tous les documents émanant du programme. Cette image est également présente sur le site Internet du programme [www.territoires-rdd.net] conçu pour faciliter l'information, l'échange et la communication entre les partenaires du programme et entre les équipes de recherche, mais aussi pour établir des liens avec d'autres programmes au MEDD, au PUCA ou dans d'autres instances.

On trouve sur ce site tout ce qui concerne la vie du programme : un historique, la présentation de son objet, les textes des appels à propositions de recherche, des références bibliographiques, les listes des travaux, le calendrier des séminaires et des colloques, leurs programmes et leurs comptes

rendus, les résumés des rapports de recherche, la présentation des publications... À terme, on y trouvera notamment l'ensemble des rapports finaux validés par le conseil scientifique.

Des plaquettes d'information

Un dépliant, régulièrement mis à jour, fait un point sur la vie du programme de recherche, les travaux et leurs avancements. Il présente le calendrier des séances du séminaire et des colloques, ainsi que les actions de valorisation en cours.

Un séminaire d'accompagnement

Le texte de la consultation annonçait la tenue d'un séminaire d'échange et de valorisation afin de coordonner les différentes recherches, de mettre en relation les équipes et de faire connaître leurs méthodes et l'état d'avancement de leurs travaux. Une première séance de lancement a eu lieu le 23 mars 2004 et depuis se sont succédées six séances thématiques. Ces séances font l'objet de comptes rendus diffusés aux participants et mis sur le site Internet du programme.

Comme pour le premier appel à propositions, l'appel d'offres 2005 a fait l'objet d'une séance de lancement réunissant les nouvelles équipes issues de l'appel à propositions complémentaire afin de présenter les problématiques et les méthodes choisies. Tout en respectant l'originalité des choix de chaque équipe, l'objectif est d'informer les équipes entre elles et de maintenir la cohérence du programme.

Les séances de présentation thématique de l'avancement des travaux en cours et de leurs résultats sont animées par un membre du conseil scientifique du programme [voir sur le site le calendrier 2006].

Ces séances sont ouvertes et regroupent, outre les équipes de recherche retenues ou candidates aux appels à propositions, des membres du conseil scientifique et du comité d'orientation du programme, des chercheurs engagés dans d'autres programmes de recherche portant sur des sujets proches et des professionnels ou personnalités intéressés par le sujet.

Un dernier séminaire de capitalisation, ouvert à un plus large public, clôturera le programme et donnera lieu à une publication.

Des colloques

Un premier colloque de restitution et de mise en débats des résultats du programme est prévu les jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2006, au Centre des Congrès (Le Vinci) à Tours. Les thèmes « territoires, gouvernance, évaluation, intercommunalité » seront traités au cours de ce colloque de recherche. Dans une optique

d'ouverture et de confrontation, des chercheurs étrangers ou venant d'autres programmes de recherche seront aussi conviés.

Enfin un colloque final, davantage tourné vers les acteurs et les professionnels de la ville, de l'aménagement, de l'environnement et du développement économique, sera organisé à Paris au premier trimestre 2008.

Par ailleurs, les travaux du programme sont également présents dans des colloques ou séminaires organisés par d'autres organismes ou par les chercheurs eux-mêmes autour de leurs travaux de recherche. Ainsi, pour 2005-2006, on peut citer :

- le colloque sur « Les inégalités environnementales », organisé le 19 mai 2005 à Créteil par l'Institut d'urbanisme de Paris et Urba + (Guillaume Faburel) ;

- le colloque « Indicateurs territoriaux du développement durable », Aix-en-Provence, 1^{er} et 2 décembre 2005, organisé avec le concours d'Yvette Lazzeri et Gilbert Benhayoun ;

- le colloque international « A la recherche de la cohérence territoriale », organisé dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, à Lyon, les 5 & 6 décembre 2005, par Franck Scherrer de l'Institut d'urbanisme de Lyon et Marie-Odile Trépanier de l'Institut d'urbanisme de Montréal ; la thématique développement durable des territoires y était au centre des travaux ;

- les journées d'étude « Argumentations écologiques, sociétés locales et grands barrages », à Nanterre, les 26 et 27 janvier 2006, organisées par Pacte/territoires et Ladyss (par Sophie Bonin et Nathalie Blanc) ;

- un séminaire international « Tourisme durable en montagne, entre discours et pratiques », organisé à Pau les 4 et 5 mai 2006, par Vincent Vles de l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Des publications

Plusieurs types de publications sont envisagés. Tout d'abord les comptes rendus des séminaires qui sont largement diffusés (sous forme de cahiers en version électronique ou papier). Des « annuaires », brochures rassemblant les résumés des recherches (objet, méthode, principaux résultats) et indiquant les équipes seront publiés.

Enfin l'édition d'ouvrages thématiques et de synthèse sera aussi envisagée à l'issue du programme, à partir notamment des actes des colloques de restitution des travaux.

Par ailleurs, les chercheurs du programme eux-mêmes publient dans des revues les résultats de leurs travaux, concourant ainsi à la valorisation du programme.

Un appel à propositions de recherche complémentaire en 2005

L'appel à propositions a été articulé autour de trois principaux thèmes.

1. Évaluation des politiques publiques au regard du développement durable (axe 1 de la précédente consultation)

Peu de recherches financées dans le cadre du programme de 2003 *Politiques territoriales et développement durable* ont porté spécifiquement sur les pratiques d'évaluation proprement dites. Si les outils déjà mobilisés ou à construire (notamment les indicateurs) sont bien étudiés, les pratiques et les expériences conduites sur le terrain apparaissaient peu soumises à l'analyse. Pourtant les attentes des praticiens sont importantes en la matière et les initiatives de toutes sortes se développent à différentes échelles de décision. Car l'évaluation au regard du développement durable est de plus en plus une obligation, plus ou moins formalisée, pour les acteurs du territoire dans le cadre de leurs politiques d'urbanisme et plus généralement d'aménagement du territoire, mais aussi pour ce qui concerne différentes actions aidées par les financements européens par exemple.

Il apparaissait important de mieux comprendre ce que le développement durable implique de spécifique au regard des conduites d'évaluation de politiques publiques plus classiques.

Cette spécificité peut être analysée *en termes d'acteurs* : la référence au développement durable conduit-elle à changer la configuration des acteurs mobilisés dans le cadre des évaluations *ex ante* comme *ex post* ? Quels « nouveaux » acteurs sont ainsi intégrés (du côté des associations, des experts, mais aussi du public) ? Quels processus participatifs sont ou peuvent être mobilisés ? Quelle reconfiguration des positions, des logiques d'acteurs et des pouvoirs cela entraîne-t-il ? Quelles sont les spécificités des politiques territoriales à cet égard, compte tenu notamment de la proximité des acteurs aux territoires ?

Par ailleurs, l'évaluation au regard du développement durable conduit-elle à *mobiliser des sources de connaissances nouvelles*, y compris étrangères ? Comment se dessinent les circuits de

connaissances (production, transmission, utilisation) en la matière ? Comment se positionnent les nouveaux systèmes de notation (sociale et environnementale) et celui de la normalisation en matière du développement durable ? Constituent-ils des référentiels d'évaluation en la matière ? Quels en sont les processus d'élaboration et les effets concrets sur les décisions et comportements des acteurs économiques, politiques, administratifs sur le territoire, etc. ? Ces référentiels d'évaluation permettent-ils notamment aux collectivités locales de mesurer les progrès ou gains obtenus par leurs actions, pour leurs territoires ou leurs habitants ?

Les interrogations sont également à mener au regard des *méthodes mobilisées* : comment substituer une évaluation de l'efficacité à long terme à l'habituelle perspective de rentabilité économique à court terme (échelle de temps) ? Comment modifier les critères d'évaluation et ce pour différentes échelles temporelles (introduction de critères comme la réversibilité, la diversité, la précaution, l'équité...) ? Comment intégrer l'évaluation des conséquences supra locales dans la conduite des affaires locales ? Comment évaluer les effets sur la « durabilité » de différents espaces, des politiques pensées à l'aune de considérations sectorielles ? À cet égard le cas de la politique agricole, ou celui de la protection de la nature, apparaissent intéressants à étudier, notamment pour ce qui concerne leurs effets sur la « durabilité » du fonctionnement des territoires ruraux. Les politiques d'aménagement urbain, comme les politiques sociales, constituent également un champ à privilégier ; comment, par exemple, dépasser la stricte recherche arithmétique d'égalité et favoriser une « efficacité distributive » fondée sur un ajustement aux situations spécifiques ?

Dans ce cadre des travaux devaient être menés tant sur les processus d'évaluations *ex ante* que sur les évaluations *ex post*. Ils pouvaient porter sur l'évaluation de politiques locales ou territoriales, mais aussi sur les effets spatiaux de politiques nationales ou internationales. Enfin, les projets de recherche proposés devaient s'appuyer sur des

analyses de terrains, mais pouvaient également avoir une dimension prospective.

2. Les relations internationales en tant que dimension particulière de l'articulation spatiale

(axe 2 de la précédente consultation)

Pour prolonger les questionnements sur l'articulation spatiale des politiques, il apparaissait intéressant de mettre l'accent sur une dimension plus internationale. Le développement durable est en effet une problématique globale qui inclut la prise en compte d'échelles territoriales diverses et tend à l'insertion économique des groupes sociaux, régions ou pays les plus pauvres, sans atteinte irréversible aux ressources naturelles du territoire.

Cette problématique, qui s'interroge sur les conséquences en terme de durabilité des relations entre pays pauvres et pays développés, est particulièrement au cœur des *relations économiques sociales et politiques Nord/Sud*. Nombreux sont les travaux consacrés aux pays du sud dans le cadre d'appels d'offres précédents, comme celui intitulé *Gouverner les villes du sud, défis pour la recherche et pour l'action*, proposé par le programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD). Toutefois, les champs de questionnement ouverts sont encore nombreux, et l'interrogation spécifique en termes de durabilité mérite un nouvel appel à la communauté scientifique, de même que l'analyse des effets spatialisés réciproques des relations entre pays pauvres et pays développés.

Au-delà de cette dimension « classique » Nord/Sud, était souhaité aussi de mettre l'accent sur l'analyse des *relations intra européennes*. L'Europe élargie constitue en effet un laboratoire intéressant d'analyse des relations économiques, sociales et politiques entre pays riches et pays pauvres, car ces relations s'intensifient de manière exponentielle depuis ces quinze dernières années, créant des évolutions rapides dont les effets sur les espaces et les populations qui les habitent méritent d'être analysés au regard des principes de durabilité. Les questions proposées ci-dessous devaient ainsi être appliquées tant à l'espace européen élargi qu'à des terrains extra européens.

Deux types de questionnement étaient soumis à propositions de recherche

Comment les différentes instances de décisions des pays riches, y compris (voire surtout) celles en lien avec la gestion du territoire peuvent-elles contribuer à renforcer la capacité de gouvernance environnementale et sociale dans les pays plus pauvres ? Et inversement, quels enseignements les pays riches peuvent-ils tirer des pratiques de gestion territoriale innovantes - et/ou moins consommatrices de ressources - mises en œuvre

dans certains pays dont les ressources économiques sont moins intensives ?

À ce titre, une attention particulière pouvait être portée à la coopération décentralisée, y compris multi partenariale (entre des acteurs locaux de différents pays riches et de différents pays pauvres) et aux transferts financiers opérés entre les migrants et les territoires d'origine. En quoi ces différentes formes de coopération impliquant des acteurs locaux procèdent ou au contraire divergent des problématiques et approches liées au développement durable ? Les pratiques de coopération conduisent-elles à promouvoir une intensification des activités économiques dans les pays aidés sans qu'une attention ne soit portée aux conséquences environnementales et/ou sociales (y compris à long terme) des projets, ou au contraire permettent-elles (et comment) d'intégrer ces dimensions en amont des projets ? Quel est le rôle des instances internationales et européennes en la matière ? Quelles normes sont appliquées et par qui ? Quels enseignements tirer de ces expériences en matière de conception et mise en œuvre de projets compatibles avec un développement durable dans nos territoires ?

Les équipes de recherche étaient invitées à répondre à ces questionnements en s'appuyant sur des analyses comparatives de terrains.

Le second angle de questions proposé renvoyait à l'évaluation des pratiques et usages dans nos espaces au regard des conséquences de ces pratiques sur des espaces plus lointains et/ou plus pauvres. Cela concerne tant les pratiques des entreprises que celles des habitants (et migrants) et des pouvoirs publics. Pour ce qui concerne les entreprises, comment intégrer dans leurs stratégies les implications environnementales, sociales ou plus largement territoriales de leurs comportements ? Quels outils et processus mobiliser notamment à l'échelle de différents espaces ? Constate-t-on des écarts de stratégies entre secteurs privés de différents pays européens ? Pour ce qui concerne les habitants et migrants, le champ du tourisme apparaît une intéressante clef d'entrée : quel impact du tourisme occidental sur des milieux physiques sensibles et sur des espaces naturels fragiles, ou exposés à des risques potentiels ? Quelle forme d'exploitation des richesses naturelles patrimoniales pourrait apporter une garantie de développement plus harmonieux des pays et régions d'accueil ?

Enfin les pratiques et situations en matière de développement durable dans des espaces urbains ou ruraux de ces pays restent à analyser en tant

que telles et à comparer à nos propres situations. Le développement intensif de certaines régions (re)produit-il des phénomènes d'extension urbaine rapide et non maîtrisée déjà connus dans les pays riches ? Les franges non maîtrisées des villes ont-elles des conséquences environnementales lourdes et lesquelles ? D'une manière générale, peut-on étudier et mettre en perspective entre régions des pays riches et régions des pays pauvres les phénomènes de concurrence d'usage sur l'espace agricole, de fragmentation urbaine, de surcoûts et d'inégalités d'accès aux services, de coût environnemental, économique et social des migrations alternantes, de multi-territorialisation liés à la multi-activité (dans un contexte d'évolution et d'adaptabilité des sociétés traditionnelles), de risques de ségrégation spatiale et sociale accrue, (accroissement de l'habitat précaire et apparition de lotissements privés)... ?

Les projets attendus devaient procéder à des analyses empiriques et à une mise en perspective au regard des pratiques à proposer. Ils pouvaient pour ce faire s'attacher à certains champs territoriaux en particulier, telles les franges des agglomérations, lieux de fragmentation urbaine et de ségrégation spatiale, les zones agricoles de monocultures intensives (y compris de plantes à usage de drogue) ou encore les espaces naturels de qualité patrimoniale occupés par l'exploitation touristique.

3. Les inégalités écologiques

(axe 4 de la précédente consultation)

Compte tenu des projets engagés sur ce thème, l'accent était mis ici sur la *notion de vulnérabilité des espaces*, tant des espaces naturels, agricoles, urbains ou ruraux, que des espaces spécifiques comme les espaces littoraux.

À ce titre plusieurs contributions étaient attendues :

- *une analyse des critères permettant d'évaluer la vulnérabilité des espaces anthropisés* : ce terme recouvre ici l'ensemble des milieux investis par l'homme : naturels, urbains, écologiques, voire sociaux. La notion de vulnérabilité des espaces au regard des enjeux du développement durable est encore à travailler : un recours aux notions de capital critique, de risque, de représentation des espaces vulnérables est attendu y compris dans une démarche appliquée. Peut-on mesurer la part de ressources ou de capitaux rares et non substituables à maintenir lors de l'investissement économique et humain d'un site ? Quelle serait la capacité d'absorption d'un milieu en termes de charges démographique et économique, face au maintien de ses qualités naturelles et patrimoniales ? Quelles approches alternatives

développer ? Peut-on définir des seuils de durabilité physique pour un milieu donné ? Et, si oui, comment intégrer de telles préoccupations dans les démarches planificatrices ? Évaluer la vulnérabilité « potentielle » des espaces anthropisés, ne serait-ce pas aussi - outre l'aspect caractérisation d'une situation - envisager les dynamiques de dégradations, renouvellement, régénération, réparation ? Peut-on mesurer le caractère *d'irréversibilité* (financière, économique, écologique, sociale, patrimoniale et... politique) de la vulnérabilité des milieux et déterminer des seuils au-delà desquels les actions curatives de régénération ou de réinsertion ne sont plus possibles ? Comment mesurer et prendre en compte les effets sociaux des politiques environnementales ?

- *une analyse des critères permettant d'évaluer la (non) qualité écologique, environnementale et patrimoniale, et plus généralement la qualité de vie des espaces anthropisés* : si l'évaluation de la qualité des écosystèmes naturels apparaît aujourd'hui plus ou moins stabilisée, il reste à définir la qualité et/ou la non *qualité écologique - au sens large - des espaces anthropisés*. Quels critères mobiliser ? Quelles connaissances, observations ou systèmes d'information sont-ils requis ? Comment prendre en compte des critères autant objectifs (descriptifs, morphologiques...) que subjectifs (perception et représentation par les générations présentes et à venir...) ? Comment, par exemple, peut-on apprécier cette qualité/non qualité d'un environnement urbain ou périurbain en terme de « satisfaction » ?

Plus généralement, il semblait nécessaire de réinterroger les milieux scientifiques sur les notions de disparité spatiale, d'inégalité ou de redistribution liées aux différences sociales dans l'exposition aux risques (bruit, pollutions diverses, insécurité...) ou dans l'accès aux aménités environnementales ainsi qu'aux services non marchands (niveau de desserte en équipements de transports ou de proximité par exemple...) :

- *une analyse des capacités des acteurs des territoires à s'adapter à cette vulnérabilité et à gérer ces espaces vulnérables* : quelles capacités réactives ont ou peuvent avoir les systèmes d'acteurs des territoires pour infléchir et corriger les facteurs discriminants imposés aux populations assignées à résidence dans ces espaces vulnérables ? Dans ce cadre, quel rôle jouent les processus de planification urbaine dont les références en matière de développement durable sont explicites ? Quel rôle est dévolu aux processus participatifs ? Quels sont les outils d'intégration de ces inégalités dans les politiques urbaines et sectorielles ?

Résultats et analyses des propositions de recherche reçues en 2005

Liste des projets de recherche reçus

[par ordre de réception]

N°	Organismes Responsables scientifiques	Titre du projet
01	CSTB Taoufik SOUAMI	Développement durable dans les périphéries de l'Europe : quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?
02	CSTB Lydie LAIGLE	Atteintes environnementales et dynamiques de vie en milieu urbain. Quels critères d'évaluation pour quels projets de territoires ?
03	GRAIN École d'Archi. Paris-la-Villette Raymond GILI,	Développement durable et politiques sectorielles : étude comparative de quatre projets de territoires européens.
04	OEIL IUP Univ. de Paris 12 Françoise NAVARRE	Des politiques territoriales de cohésion sociale. La gestion des fonds d'aide aux impayés et les aides à la mobilité.
05	3D Territoires Catherine BECH, Anne MARQUETTE, Dominique VALCK	Méthodologie d'analyse, de validation et d'expérimentation de déploiement territorial du développement durable. Analyse scientifique de l'état de l'art, traduction à destination des acteurs du territoire et mise en œuvre opérationnelle.
06	LARES André SAUVAGE	Analyse des critères de vulnérabilité des espaces anthropiques en zone rurale, littorale et urbaine. Le cas des landes du Cragou, des marais côtiers de Séné et de l'agglomération de Rennes
07	Institut d'études africaines (IEA CNRS) Jacky BOUJU	Développement durable et territorialités urbaines dans les capitales africaines. Évaluation des politiques publiques, sécurisation de l'accès aux territoires urbains et inégalités écologique (Bamako, Kinshasa et Ouagadougou)
08	LGIT CNRS Stéphane CARTIER	Vulnérabilité urbaine : conditions sociales et juridiques d'une politique parasismique à Boumerdès (Algérie) et dans les vallées alpines (France)
09	Université des sciences et technologies de Lille (USTL) Philippe DEBOUDT	Inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux : enjeux de protection du patrimoine naturel et conflits d'usages du sol, évaluation de la vulnérabilité aux pressions foncières et intégration des contraintes environnementales dans le processus de planification urbaine
10	IRD Provence Claude de MIRAS	Territoires urbains et périurbains, services collectifs essentiels et développement durable au Maroc. Les partenariats public-privé (eau, assainissement, déchets) contribuent-ils aux objectifs de soutenabilité urbaine ?
11	École des Mines de Paris Valérie GODFRIN	Urbanisation et réduction de la vulnérabilité des enjeux humains dans une perspective de développement durable. L'exemple du risque mouvement de terrain
12	Ass. ARIISE Pierre LEFÈVRE (EAPLV) et Manuel PERIANEZ	L'impact de la démocratie participative sur les listes d'indicateurs du développement durable
13	Sciences territoires et Sociétés Didier TAVERNE	Comment améliorer l'ingénierie des projets de développement durable à partir d'une analyse des modes de construction collective d'un capital naturel critique ?

14	PAVE Guy TAPIE	Développement durable territorial : une approche comparée franco-thaïlandaise
15	Groupe des écoles des Télécom. (GET) Fabrice FLIPO	Connaissance et compréhension du devenir des infrastructures numériques usagées. L'analyse des initiatives en vue de la mise en œuvre de politiques de gestion des équipements électriques et électroniques issus des TIC
16	Ass. pour la prévention de la pollution atmosphérique Isabelle ROUSSEL	Élaborations de savoirs croisés sur les inégalités environnementales en contexte urbain et développement durable
17	Université de Corse Marie-Antoinette MAUPERTUIS	Tourisme et développement durable des espaces insulaires : analyse comparative et prospective des pratiques dans les îles de Méditerranée Occidentale (Baléares-Corse-Sardaigne-Sicile)
18	CERAPS) CNRS Pierre MATHIOT	L'évaluation des politiques publiques locales de développement durable. Instrumentation, pratiques et acteurs
19	PACTE IEP Grenoble Yves SCHEMEIL	Comprendre les valeurs environnementales des Français. Une analyse qualitative et comparative des enquêtes quantitatives
20	CRETEIL univ. Paris 12 Jocelyne DUBOIS-MAURY	Pertinence politico-juridique des dispositifs en réponse aux vulnérabilités et inégalités écologiques, à l'aune du développement durable - le cas de certains risques naturels et technologiques
21	SCURE Véronique LAVALLÉE	Vers un modèle européen de villes durables ? La ville compacte à l'épreuve
22	CEMAGREF Gironde Sylvie FERRARI	Vulnérabilité de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le littoral ouest de la Réunion : facteurs d'inégalités écologiques et menaces pour un développement durable
23	BRGM ARN Carlos OLIVEROS	Quelle gestion durable pour un territoire en constante évolution : le cas de la Camargue
24	Fondation des villes Marguerite RIGAUD	Effets spatiaux des politiques environnementales urbaines
25	LOUEST Françoise NAVEZ-BOUCHANINE	Des quartiers marginalisés à l'épreuve du développement durable : les politiques urbaines mises en question. Regards croisés Maghreb/France
26	Univ. Montréal / IUG Mario GAUTHIER / Florence PAULHIAC	Développement urbain durable, débat public et urbanisme à Grenoble, Lyon et Montréal
27	CRETEIL univ. Paris 12 Guillaume FABUREL	Vécu environnemental et qualité de vie en région Île-de-France - une approche interdisciplinaire d'évaluation des disparités
28	INRA SAE2 Toulouse Gilles ALLAIRE	Politiques rurales et développement durable. Innovation institutionnelle et analyse des impacts territoriaux
29	CAGI Univ. Antilles-Guyane Fred RENO	La gestion intégrée du littoral aux Petites Antilles : une analyse comparée de la Guadeloupe, Barbade et Sainte-Lucie
30	AUXILIA Sandrine MANUSSET	La "qualité du cadre de vie" : une notion à définir selon les quartiers et les catégories socioculturelles des habitants. Le cas de la ville d'Arras
31	Université d'Évry Jean-Louis ZENTELIN	Émergence et rôle des processus participatifs dans la protection des espaces naturels et agricoles périurbains sous forte pression foncière
32	ENPC LATTS Bernard BARRAQUÉ	Pour une évaluation adaptée à la démarche du développement durable : le cas de la flexibilisation de la répartition des ressources en eau, qualité/quantité
33	CERAPS CNRS Bruno VILLALBA	Politique de coopération décentralisée : durabilité et réciprocité
34	Univ. Paris 8 LED CIRED Aïcha OUHARON	Vulnérabilité socio-économique des espaces urbains : cadre conceptuel, mesure et application à l'Île-de-France
35	Cerna, Centre d'économie industrielle ENSMP Pierre-Noël GIRAUD	Conséquences de la diversité urbaine sur la construction et l'application d'un outil de suivi-évaluation pertinent pour la territorialisation du développement durable
36	CRETEIL univ. Paris 12 Jean-Pierre ORFEUIL	La croissance économique des agglomérations les condamne-t-elles à l'étalement urbain ? Analyse comparative des politiques territoriales sur le développement durable à Paris, Bogota et Santiago

37	IUP Univ. Paris 12 Liliane PIERRE-LOUIS	Le développement durable : un concept planétaire au risque de dynamiques urbaines maghrébines et sahéliennes (Maroc - Burkina Faso)
38	SET Université de Pau Vincent BERDOULAY	L'appropriation du développement durable par les États modernes. Le cas de la coopération internationale au Brésil
39	IPRAUS CNRS François LAISNEY	Le développement durable dans les documents et les pratiques d'aménagement. Écomobilité et étalement urbain à Montpellier
40	SEDET Univ. Paris 7 Chantal CHANSON-JABEUR	Activités portuaires, urbanisation et développement durable : Tanger, Oran et Sfax. Étude comparée
41	CITERES Univ. Tours Patrice MELÉ	Le changement climatique, révélateur des vulnérabilités territoriales ?
42	CREM Univ. Rennes Marc BAUDRY	Les inégalités spatiales face à l'environnement et leur évolution : analyse économique et application à l'aire urbaine rennaise sur la base d'un système d'information géographique
43	CIRUS Univ. Toulouse 2 Alice ROUYER	La petite fabrique locale du développement urbain durable. De la construction programmatique à la mise en œuvre de projets labellisés, une comparaison Nord-Sud des enjeux de la mobilisation dans six métropoles
44	CERFISE Michel TEULE	Territoires d'habitat diffus : vulnérabilité et évaluation participative

Analyse des projets reçus

Dès la première analyse, l'examen des projets reçus ont fait apparaître une bonne adéquation des réponses à la consultation. Rappelons-en ici les principales orientations et critères de sélection.

Les principales orientations et conditions de la consultation

Les axes de recherche envisagés dans le programme relevaient de plusieurs disciplines scientifiques, en particulier des branches de la géographie, de l'urbanisme et de l'aménagement et des sciences de l'ingénieur, de la sociologie, de l'économie, de l'écologie, de la science politique, de l'histoire, de la philosophie, du droit...

Dans ce deuxième appel complémentaire d'une consultation initiale, l'accent a été mis particulièrement sur :

- la pertinence de la recherche par rapport aux objectifs de l'appel à propositions, et surtout aux approfondissements réclamés ;

- un questionnement interdisciplinaire des problématiques de recherche, sans toutefois exclure des analyses disciplinaires ;

- la dimension internationale et européenne apportée par le choix des terrains empiriques et les approches comparatives, et la collaboration avec des équipes de recherche étrangères ;

- la dimension spatiale et la recherche d'un partenariat étroit avec des collectivités territoriales gestionnaires des terrains sélectionnés ;

- des analyses fondées sur une démarche empirique qui favorise tant le caractère expérimental et l'ancrage territorial, que la visée

opératoire, la capacité à dégager des enseignements généraux à partir des études de cas ou approches comparatives ;

- la transparence sur les partenariats locaux ou internationaux, notamment européens, en terme de collaboration scientifique (participation à d'autres programmes...) ou d'aide financière.

Face à ces orientations, comment les équipes se sont-elles inscrites dans les préoccupations des auteurs de la consultation ? Quels axes thématiques, parmi les trois proposés, ont-ils été privilégiés ?

Les réponses des équipes candidates au regard de ces orientations

> La pertinence de la recherche face aux questionnements

À l'examen des 44 projets reçus, une double observation s'impose : on peut se féliciter tout d'abord de ce nombre de réponses relativement important pour une consultation complémentaire, ce qui confirme le renforcement du potentiel de recherche et de mobilisation de la communauté scientifique autour de ces questions complexes liées au développement durable territorial.

Un deuxième motif de satisfaction relève de la bonne adéquation observée dans la plupart des cas entre les réponses et les orientations proposées. En effet, l'ensemble des recherches, y compris les onze notées « d'intérêt moyen ou présentant des faiblesses », se sont plutôt bien intégrées aux questionnements.

Une bonne proportion des projets (30) a été jugée « très intéressante ou intéressante, à considérer » par le jury scientifique, et seulement trois ont été jugés hors champ ; parmi ces

derniers, l'un ne relevait pas vraiment de la recherche scientifique, les deux autres, intéressants, étaient trop éloignés de la consultation. Cette faible proportion de projets jugés « hors champs » (soit moins de 10%) est à rapprocher des 30% de réponses du même type observées parmi les 66 réponses reçues en 2003.

Ces constatations font apparaître un progrès certain par rapport à la première consultation, tant sur le plan qualitatif que du point de vue de la pertinence face aux axes de la thématique générale.

Comment les réponses se sont-elles réparties entre ces axes thématiques ?

> *La répartition par axe thématique*

La répartition par axe thématique peut être évaluée de la manière suivante, sachant que certains projets élargissent sur plusieurs d'entre eux. Seulement une dizaine de projets s'inscrivent dans l'axe 1 relatif à l'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable. Ce nombre relativement faible pourrait révéler la difficulté à traiter cet axe en dehors de la seule appréhension des outils et indicateurs ; *quatre recherches*, qui visent à mieux comprendre ce que le développement durable implique de spécifique au regard des conduites d'évaluation de politiques publiques plus classiques, ont été retenues dans cet axe.

Une vingtaine de propositions portent essentiellement sur l'axe 2 : les relations internationales en tant que dimension particulière de l'articulation spatiale. Les auteurs de la consultation peuvent se féliciter de l'intérêt que la communauté scientifique spécialisée dans ce champ a porté à l'ouverture du programme vers l'international. Néanmoins, une des interrogations concernant les enseignements que les pays riches peuvent tirer des pratiques innovantes des pays pauvres acculés à un mode de développement moins onéreux semble être restée sans réponse ; *sept recherches* ont été retenues dans cet axe pour la pertinence de leur problématique, la variété des terrains empiriques choisis et la compétence reconnue des équipes de recherche candidates.

Une vingtaine de projets se sont inscrits également dans l'axe 3 portant sur les inégalités écologiques. Cet axe est celui qui remporte la palme des recherches sélectionnées, sans doute à cause de l'inflexion qui a été donnée vers la notion de vulnérabilité des espaces. *Dix recherches*, présentées par des équipes aux champs disciplinaires élargis et complémentaires et représentant un spectre assez large de terrains empiriques, ont été retenues pour leur capacité potentielle d'approfondissement d'une thématique trop peu abordée dans les recherches en cours.

> *Un questionnement interdisciplinaire et une dimension internationale et européenne très présente parmi les équipes candidates, y compris dans les axes 1 et 3*

Comme pour la première phase, les réponses proviennent pour la plupart de laboratoires CNRS ou de laboratoires rattachés à des universités. Un certain nombre d'équipes se sont associées avec une ou deux autres structures de recherche, élargissant ainsi les compétences et la pluridisciplinarité, ou ont cherché à s'adjoindre un ou plusieurs spécialistes de champs plus spécifiques. Les projets internationaux, bien sûr, font appel à des équipes étrangères, certains à parité, d'autres à titre de collaboration plus ou moins étroite.

Des projets, dans une proportion un peu plus forte que précédemment, ont été envoyés par des consultants chercheurs isolés ou regroupés dans des bureaux d'étude ou petites structures. Malgré la présence d'équipes bien connues, dont certaines s'étaient portées candidates, parfois avec succès, lors du premier appel, on peut relever avec satisfaction l'émergence d'équipes nouvelles dans ce champ du développement durable territorial. Ces nouvelles forces pourraient expliquer en partie les progrès qualitatifs mentionnés plus haut au regard de l'appel 2003.

Les projets internationaux identifiés dans l'axe 2 s'appuient sur des cas empiriques situés en Afrique noire, au Maghreb ou au Moyen-Orient, en Asie ou en Amérique latine, et quelques-uns en Europe.

Les recherches traitant de l'évaluation des politiques publiques ou des inégalités écologiques proposent également des démarches comparatives entre deux ou plusieurs pays répartis sur plusieurs continents.

> *La dimension spatiale et des analyses fondées sur une démarche empirique*

Ces orientations ont également été assez bien suivies dans la plupart des recherches proposées. Malheureusement certains projets, bien ancrés sur des territoires et annonçant des partenariats institutionnels et politiques, présentant soit des problématiques trop faibles ou mal exprimées, soit des méthodes de travail inappropriées (et cumulant parfois ces deux faiblesses), n'ont pu être retenus.

> *La transparence sur les partenariats locaux ou internationaux*

Cette orientation a été aussi suivie par bon nombre d'équipes de recherches qui ont exposé clairement l'ensemble de leurs partenariats locaux ou internationaux, ce qui a permis aux experts du jury de juger de la valeur ajoutée du projet présenté par rapport aux autres travaux engagés par les équipes candidates.

Les projets retenus

dans le cadre de l'appel à propositions 2005

Les projets retenus

Tableau des projets retenus (par axe et par numéro)

N°	Organismes et responsables scientifiques	Titre du projet	Durée [en mois]
Axe 1 • Évaluation des politiques publiques au regard du développement durable			
18	CERAPS) CNRS Pierre MATHIOT	L'évaluation des politiques publiques locales de développement durable. Instrumentation, pratiques et acteurs	24
26	Univ. Montréal / IUG Mario GAUTHIER / Florence PAULHIAC	Développement urbain durable, débat public et urbanisme à Grenoble, Lyon et Montréal	18
32	ENPC LATTS Bernard BARRAQUÉ	Pour une évaluation adaptée à la démarche du développement durable : le cas de la flexibilisation de la répartition des ressources en eau, qualité/quantité	24
44	CERFISE Michel TEULE	Territoires d'habitat diffus : vulnérabilité et évaluation participative	23
Axe 2 • Les relations internationales en tant que dimension particulière de l'articulation spatiale			
01	CSTB Université Paris 8 Taoufik SOUAMI	Développement durable dans les périphéries de l'Europe : quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?	24
14	PAVE Guy TAPIE	Développement durable territorial : une approche comparée franco-thaïlandaise	24
25	LOUEST Françoise NAVEZ-BOUCHANINE	Des quartiers marginalisés à l'épreuve du développement durable : les politiques urbaines mises en question. Regards croisés Maghreb/France	24
33	CERAPS CNRS Bruno VILLALBA	Politique de coopération décentralisée : durabilité et réciprocité	24
37	IUP Univ. Paris 12 Liliane PIERRE-LOUIS	Le développement durable : un concept planétaire au risque de dynamiques urbaines maghrébine et sahélienne (Maroc - Burkina Faso)	18
38	SET Université de Pau Vincent BERDOULAY	L'appropriation du développement durable par les États modernes. Le cas de la coopération internationale au Brésil	24
43	CIRUS Univ. Toulouse 2 Alice ROUYER	La petite fabrique locale du développement urbain durable. De la construction programmatique à la mise en œuvre de projets labellisés, une comparaison Nord-Sud des enjeux de la mobilisation dans six métropoles	24

Axe 3 • Les inégalités écologiques			
02	CSTB Lydie LAIGLE	Atteintes environnementales et dynamiques de vie en milieu urbain. Quels critères d'évaluation pour quels projets de territoires ?	24
06	LARES André SAUVAGE	Analyse des critères de vulnérabilité des espaces anthropiques en zone rurale, littorale et urbaine. Le cas des landes du Cragou, des marais côtiers de Séné et de l'agglomération de Rennes	12
09	Université des sciences et technologies de Lille (USTL) Philippe DEBOUDT	Inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux : enjeux de protection du patrimoine naturel et conflits d'usages du sol, évaluation de la vulnérabilité aux pressions foncières et intégration des contraintes environnementales dans le processus de planification urbaine	24
16	APPA Isabelle ROUSSEL	Élaborations de savoirs croisés sur les inégalités environnementales en contexte urbain et développement durable	16
24	Fondation des villes Marguerite RIGAUD	Effets spatiaux des politiques environnementales urbaines	18
27	CRETEIL univ. Paris 12 Guillaume FABUREL	Vécu environnemental et qualité de vie en région Île-de-France - une approche interdisciplinaire d'évaluation des disparités	18
31	Université d'Évry Jean-Louis ZENTELIN	Émergence et rôle des processus participatifs dans la protection des espaces naturels et agricoles périurbains sous forte pression foncière	16
34	Univ. Paris 8 LED CIRED Aïcha OUHARON	Vulnérabilité socio-économique des espaces urbains : cadre conceptuel, mesure et application à l'Île-de-France	24
41	CITERES Univ. Tours Patrice MELÉ	Le changement climatique, révélateur des vulnérabilités territoriales ?	22
42	CREM Univ. Rennes Marc BAUDRY	Les inégalités spatiales face à l'environnement et leur évolution : analyse économique et application à l'aire urbaine rennaise sur la base d'un système d'information géographique	24

Présentation des projets retenus (classés par axe thématique et numéro d'arrivée)

Axe I • Évaluation des politiques publiques au regard du développement durable

L'évaluation des politiques publiques locales de développement durable. Instrumentation, pratiques et acteurs [Projet n° 18 ; axe I]

Pierre Mathiot

CNRS CERAPS Université de Lille 2

Objectif et problématique

Évaluer les politiques publiques au regard du renouvellement durable soulève un ensemble de questions renouvelées puisqu'il ne s'agit pas tant d'évaluer une politique en elle-même que de déceler les raisons pour lesquelles celle-ci relève ou non du champ du développement durable.

Ce projet vise à éclairer les dynamiques et processus de co-construction des différentes étapes que suivent les collectivités qui se tournent vers les politiques de développement durable. L'étude entend donc définir un périmètre incluant l'ensemble des champs d'actions qu'une collectivité doit prendre en compte pour mettre en œuvre de telles politiques.

Afin d'évaluer, dans un second temps, si ces mêmes politiques sont intégrées dans les actions mises en œuvre sur le terrain ou s'il y a plutôt « conflit entre les perspectives et les instruments développés » par la collectivité concernée.

L'ambition de cette recherche est de contribuer à une compréhension fine des modalités d'élaboration des instruments d'évaluation au regard du développement durable et de leur appropriation par les acteurs des collectivités territoriales et de leur usage.

Méthode

L'équipe souhaite débiter par une étude comparée de l'appropriation et de l'impact sur l'action publique d'un dispositif d'évaluation des politiques locales au regard du développement durable. Elle entend examiner dans un second volet les nouvelles méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques mises au point par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, au cours de précédentes expérimentations.

Enfin, une troisième série d'enquêtes, sociologiques cette fois, visera à cerner l'évolution du personnel et des acteurs impliqués par les projets de développement durable : il s'agit de mettre en lumière la professionnalisation croissante de ce milieu du fait de l'arrivée de cabinets de consultants internationaux d'un côté et de l'émergence d'une nouvelle catégorie de troisièmes cycles en la matière, de l'autre.

Terrain de la recherche

La recherche s'appuiera sur un réseau de coopération liant plusieurs collectivités dans le cadre d'une précédente expérience dans ce domaine. On compte dans ce réseau la communauté urbaine de Nantes Métropole, la communauté d'agglomération de Niort et la communauté urbaine de Brest Métropole Océane.

Équipe de recherche

A. Goxe, R. Vanneville, B. Villalba, M. Nonjon et H. Combe, politologues ; S. Rousseau, sciences économiques ; O. Blandin, économiste ; G. Bossis, R. Romi et D. Deharbe, juristes.

Patrick Viveret, philosophe et économiste, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Contact : <ceraps@univ-lille2.fr>

Développement urbain durable, débat public et urbanisme à Grenoble, Lyon et Montréal [Projet n° 26 ; axe 1]

Mario Gauthier

Institut d'urbanisme, Université de Montréal

Objectif et problématique

La démocratisation croissante des systèmes de gestion urbaine joue désormais un rôle certain dans la mise en œuvre des politiques territoriales de développement durable. L'institutionnalisation des débats publics soulève notamment de nouveaux enjeux et défis qu'il convient dès lors d'intégrer dans l'élaboration de ces politiques.

Ce projet entend mettre en lumière les innovations procédurales récentes qui permettent justement d'inclure différents types de débat public dans l'élaboration des mesures de développement durable des villes et territoires métropolitains.

La recherche entend déterminer la portée effective de ces procédures de débat public dans le processus de décision. Les rôles et responsabilités des acteurs impliqués par ces décisions ont-ils réellement évolués ? De quelles manières les urbanistes sont-ils touchés par ce mouvement de démocratisation des décisions publiques ?

Méthode

La démarche de l'équipe sera, dans un premier temps, principalement constituée d'enquêtes de terrain en sciences sociales et en études urbaines afin de réaliser des monographies à partir des éléments empiriques recueillis lors de cette première phase d'enquête.

Puis le projet mettra en perspective les différentes situations rencontrées dans les trois territoires choisis pour l'étude et tentera de prendre du recul par rapport à la confrontation des résultats ainsi obtenus pour produire une étude réflexive de l'ensemble des cas examinés.

Terrain

La recherche s'intéresse à trois exemples précis respectivement mis en œuvre à Grenoble, Lyon et Montréal.

Équipe de recherche

L'équipe sera divisée en trois binômes repartis sur les sites retenus :

G. Novarina et F. Paulhiac, Institut d'Urbanisme de Grenoble.

M. Zepf et F. Scherrer, respectivement de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et Université Lumière Lyon 2.

M. Gauthier et M. Gariépy, Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal.

Contact : <mario.gauthier@umontreal.ca>

**Pour une évaluation adaptée à la démarche du développement durable :
le cas de la flexibilisation de la répartition des ressources en eau,
qualité/quantité [Projet n° 32 ; axe 1]**

Bernard Barraqué

École nationale des Ponts & Chaussées, LATTS

Objectif et problématique

La directive cadre sur l'eau adoptée par l'union européenne en 2000 met en jeu trois éléments du développement durable : l'économie, l'environnement et l'éthique. Un réseau européen a été mis en place par certains pays dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'eau du fait des produits utilisés en agriculture notamment, mais la France n'en fait pas partie.

Le projet cherche à situer la position française suite à cette directive, de manière à s'inscrire dans le réseau européen déjà mis en place sur la question.

La France entrerait ainsi au cœur d'un axe de recherche sur la gestion intégrée de l'eau déjà bien ancré dans d'autres pays et l'équipe bénéficierait d'un vaste réseau de collaborateurs.

De cette manière, elle sera plus à même d'évaluer les outils économiques, les interventions publiques et les perspectives participatives réalisées ou attendues en France dans ce domaine.

Méthode

L'équipe souhaite développer le partenariat EVEC (Eau des Villes et Eau des Champs) en poursuivant leurs études de cas, mais en les plaçant davantage sous l'angle socioéconomique pour les besoins de cette recherche.

Le second volet de l'étude s'intéresse aux possibilités d'indemniser les agriculteurs qui accepteraient de limiter les pratiques néfastes pour la gestion de l'eau dans le cadre de la PAC européenne. Dans ce but, une spécialiste de l'agroenvironnement devra procéder à un recadrage juridique des données disponibles.

Enfin dans le cadre de son partenariat EVEC, l'équipe pense organiser un colloque européen pour partager les résultats avec leurs confrères étrangers.

Terrain

Ce projet s'appuiera sur des études de cas portant sur différents sites choisis en France dont un relatif au bassin parisien (notamment en raison de ses nappes phréatiques dégradées).

Un second terrain sera situé dans le sous bassin de la Garonne, où un déficit hydrique sévit depuis quelques années. La ville de Toulouse sera mise en avant au regard des problèmes qu'elle rencontre avec son débit d'étiage et sa station d'épuration.

Équipe de recherche

J-P. Amigues, économiste, LERNA-INRA

I. Doussan, juriste spécialisée en agroenvironnement, CREDECO,

et l'équipe du projet EVEC (financé par le programme D2RT 2003) : CERTOP-Toulouse, CEMAGREF-Montpellier, élargie au CIG-Ecole des Mines.

Contact : <barraque@mail.enpc.fr>

Territoires d'habitat diffus : vulnérabilité et évaluation participative

[Projet n° 44 ; axe I]

Michel Teule

CERFISE, Marseille

Objectif et problématique

Les espaces occupés par l'habitat diffus constituent une des préoccupations de l'action publique. Ce phénomène a des conséquences néfastes du point de vue environnemental, économique et social : la protection des sites naturels et paysagers, les coûts de gestion et d'équipement, la qualité de l'offre foncière en subissent directement les effets. Les relations complexes sous-tendues par la question en rendent la gestion très difficile pour les pouvoirs publics.

L'approche environnementale en revanche pourrait permettre d'associer les intérêts particuliers aux enjeux collectifs évoqués tout en permettant, dans un mouvement réciproque, l'émergence d'une participation citoyenne.

L'objet de ce travail est d'observer et de comprendre les processus en œuvre dans une démarche d'évaluation participative d'actions d'amélioration de la qualité environnementale des espaces d'habitat diffus, en mettant en avant les critères d'analyse de la vulnérabilité de ces mêmes espaces.

Méthode

L'équipe souhaite mener une recherche-action qui lui permettrait « d'observer, comprendre et expliquer » le phénomène étudié. Plusieurs étapes sont avancées :

- une exploration de la notion de vulnérabilité des espaces d'habitat diffus à travers les différentes dimensions sociales, physiques, économiques et de risques naturels et environnementaux ;
- une analyse d'expériences participatives en France et à l'étranger (pratiques innovantes...) ;
- l'élaboration d'un cahier des charges pour une action d'évaluation et d'élaboration participatives d'un projet de territoire pour les espaces d'habitat diffus vulnérables à mener sur trois communes afin de pouvoir proposer, une fois l'expérience terminée, « un cadre méthodologique pour la prise en compte des principes du développement durable dans l'évaluation des politiques publiques » ainsi qu'un « référentiel dynamique de durabilité des espaces naturels anthropisés par l'habitat diffus et leur devenir ».

Ce travail sera conduit en partenariat avec le service Environnement du Conseil régional PACA et la Délégation régionale PACA de l'ADEME.

Terrain

L'équipe entend vérifier son hypothèse de départ à partir de la conduite d'expérimentations menées avec des communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Équipe de recherche

M. Avron, HIGH-TECH. Environnement,

S. Ragueneau et F. Estrangin, CERFISE.

Contact : cerfise@wanadoo.fr

Axe 2 • Les relations internationales en tant que dimension particulière de l'articulation spatiale

**Développement durable dans les périphéries de l'Europe :
quels apports de la coopération décentralisée et de ses expertises ?**

[Projet n° 1 ; axe 2]

Taoufik Souami

CSTB / Université Paris 8

Objectif et problématique

Les politiques socio-économiques européennes de développement ont des effets qui s'expriment différemment dans les pays dit à la périphérie de l'Europe.

Il s'agit ici d'analyser les effets de la coopération décentralisée relative au développement durable sous quatre angles précis :

- identifier les conditions de mise en place d'une telle coopération ;
- étudier la manière dont ces démarches peuvent être appropriées et ré-exprimées par chacun des protagonistes ;
- mesurer l'influence qui en découle réellement sur les politiques locales, ainsi que les incidences à plus ou moins long terme sur les modes d'organisation de leurs territoires et sur le rôle de l'expertise.

Méthode

L'analyse proposée doit se faire en plusieurs étapes :

- déceler dans un premier temps, parmi l'ensemble des relations de coopération décentralisée, celles traitant réellement du développement durable ;
- identifier ensuite les conditions propices à la mise en place d'une telle coopération, puis ses incidences sur le développement et l'environnement des pays partenaires ;
- avec, dans un second temps, la mise en avant des compétences et sensibilités justifiant les évolutions spécifiques à chacun dans ce développement ;
- enfin, au terme de cette étude, une synthèse isolera les pistes permettant d'aboutir à l'amélioration souhaitée dans ce domaine.

Terrain

La recherche s'appuiera sur les démarches de coopération développées par trois régions françaises : le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et l'Aquitaine et avec trois pays à la périphérie de l'Union européenne impliquée dans des projets de développement durable avec celle-ci : l'Algérie, le Maroc et la Roumanie.

Équipe de recherche

En France : T. Souami et S. Barles, respectivement au CSTB et l'Institut français d'urbanisme.

En Algérie : M. Chabou et A. Lekhal, tous les deux professeurs d'Architecture et d'Urbanisme.

Au Maroc : A. Kassou et H. Benzine tous deux chercheurs en Architecture et environnement.

En Roumanie : C. Bucica et E. Humbert respectivement chercheur et expert en environnement.

Contact : taoufik.souami@cstb.fr < taoufik.souami@univ-paris8.fr >

Développement durable territorial : une approche comparée franco-thaïlandaise [Projet n° 14 ; axe 2]

Guy Tapie

PAVE, École d'architecture et de paysage de Bordeaux

Objectif et problématique

Les nombreux échanges internationaux confèrent désormais à la notion de développement durable une dimension « métissée » qui renvoie non pas à son caractère général ou homogène, mais bien au contraire à sa faculté d'adaptation aux différents pays qui souhaitent s'y référer.

La recherche vise à comprendre comment ce cadre de référence commun (finalités, méthodologie, effets attendus) est interprété et utilisé dans chaque configuration nationale, pour mieux saisir les conceptions nouvelles dans le domaine de l'aménagement urbain et les dispositifs d'acteurs qui le portent.

Méthode

La comparaison envisagée par l'équipe s'appuie sur l'analyse d'opérations présentant des politiques d'aménagement et d'urbanisme diversifiées. Chacune sera examinée au regard de son contexte national d'émergence et d'application. Le but final étant de pouvoir distinguer, pour chaque projet, la part qui serait justifiée par un contexte national très précis, de celle relevant de phénomènes transnationaux ou de la conception globale du terme qui serait commune à l'ensemble des États.

Terrain

L'étude entend se placer au cœur des échanges franco-thaïlandais et, pour la France, étudier les stratégies d'aménagement du bassin d'Arcachon et de l'agglomération bordelaise. En Thaïlande, la ville de Sakonakorn au nord-est de Bangkok et celle de Chiangrei au nord de la Thaïlande seront examinées. L'ensemble de ces lieux présentant une certaine similitude.

Équipe de recherche

G. Tapie, sociologue, Claire Parin, architecte, coordonnatrice de la recherche et Catherine Chimits, architecte-urbaniste, Bordeaux ;

avec D. Audrerie, C. Gotlieb et D. Boonthan, architectes-urbanistes ; N. Tournier, ingénieur agronome et paysagiste ; J. Marieu, urbaniste ; M. Goze économiste ; F. Borne, géographe ; E. Anukulyudhathon, architecte, Bangkok ; Davisi Boontham, architecte-urbanisme et aménagement, Faculté d'architecture de l'Université de Kasetsart ; S. Chirarattananon, Faculté de l'environnement et du développement, Asian Institute of Technology.

Contact : <guy.tapie@bordeaux.archi.fr>

**Des quartiers marginalisés à l'épreuve du développement durable :
les politiques urbaines mises en question.
Regards croisés Maghreb/France [Projet n° 25 ; axe 2]**

Françoise Navez-Bouchanine

UMR LOUEST Laboratoire des Organisations Urbaines : Espaces, Sociétés, Temporalités

Objectif et problématique

La « mise à niveau » de certains quartiers qualifiés d'insalubres de façon à mettre en évidence leur caractère non durable peut paradoxalement générer un surcoût en équipement public et une surdensification de l'habitat dégradé de quartiers centraux, rendant ainsi discutable la pertinence et la durabilité des équipements publics alors réalisés dans ces quartiers.

L'étude entend donc mettre en avant les interrogations soulevées par les actions de résorption ou d'éradication de quartiers insalubres à partir d'opérations menées aussi bien en France qu'à l'étranger. Le Maroc et l'Algérie sont plus précisément pressentis pour ces analyses parallèles.

Méthode

Tout en inscrivant leur travail dans la continuité des recherches Nord-Sud déjà élaborées, les chercheurs souhaitent éviter toute comparaison frontale des situations rencontrées respectivement en France et au Maghreb dans le domaine étudié. Ils préfèrent réaliser une relecture critique de travaux antérieurs et des études empiriques réalisées par le passé.

En outre, l'équipe prévoit la possibilité d'interviewer si nécessaire les personnes-ressources jugées compétentes sur la question.

Terrain

Pour aboutir à un bilan croisé des situations Nord-Sud, l'équipe mettra en perspective des sites marocains, algériens et français retenus pour leur caractère d'insalubrité.

Équipe de recherche

Pour la France : F. Navez-Bouchanine ; M. Jolé, sociologues ; N. Semmoud, architecte-urbaniste ; M-H. Bacqué, urbaniste.

L. Zaki et H. Berra, politologues.

Au Maroc : A. Elmaoula el Iraki, architecte géographe ; Mohamed Tamim, O. Khouiti.

En Algérie : M. Safar-Zitoun et L. Msilta, sociologues.

Expertise indépendante externe : A. Rabinovich, architecte et urbaniste.

Organismes et personnes partenaires :

Maroc : Agence de Développement Social (ADS), professionnel impliqué : Hicham Berra

Algérie : OFARES (Office Algérien de Restructuration), professionnel impliqué M. Bensiradj

Contact : Françoise Navez-Bouchanine <fnb@club-internet.fr>

Politique de coopération décentralisée : durabilité et réciprocité

[Projet n° 33 ; axe 2]

Bruno Villalba

CERAPS, Université Lille 2

Objectif et problématique

L'objectif de cette recherche est de comprendre comment, à travers une évaluation comparative, une politique de coopération durable induit une réorganisation des pratiques professionnelles (ingénierie administrative, négociations territoriales...) et aboutit à la production de pratiques innovantes en matière de négociation des contenus, programmes, élaboration de partenariat et finalités des politiques de coopération décentralisée.

La mise en place d'une coopération décentralisée, notamment suivant un axe Nord-Sud, a permis de nombreux transferts de compétences et de savoirs technologiques à la faveur des collectivités « du sud ». Ce projet vise à mettre en lumière les effets de la coopération décentralisée dans les pays du sud en particulier, en observant l'intégration dans le contexte sociopolitique local de normes et de données d'abord développées par les pays du nord. Ce partenariat peut-il en outre être à l'origine d'une certaine réciprocité des pratiques et de politiques locales au niveau international ?

Méthode

La démarche générale consiste à réaliser une approche croisée - sur le plan disciplinaire mais aussi empirique - autour de deux politiques de coopération menées par la communauté urbaine de Dunkerque, qui a inscrit le développement durable comme fil conducteur de son action depuis quelques années. Les deux opérations sont : la coopération transfrontalière en processus de construction vers un district européen avec la Flandre occidentale belge et la coopération « pilote » dite Euro-Gaza menée par la communauté urbaine de Dunkerque, les villes de Barcelone et de Turin, avec la municipalité de Gaza.

L'équipe entend procéder par une approche socio-anthropologique de la problématique du développement durable, en dressant le bilan de ces deux partenariats assez éloignés. La première relation étant davantage axée sur une coordination des documents de planification urbaine de part et d'autre de la frontière franco-belge, tandis que la seconde s'inscrit dans le schéma Nord-Sud.

Terrain

Pour mener à bien ce projet, les liens Dunkerque-Gaza et franco-belge de la même région sont plus particulièrement retenus.

Équipe de recherche

B. Villalba, science politique et Jean-Blaise Picheral, coordonnateur adjoint, urbaniste architecte, communauté urbaine de Dunkerque.

A. Epée et V. Dimier, politologues ; O. Ratouis, historien et philosophe ; C. Beaurain, économiste ; B. Cooren, politologue spécialisé en relations internationales ; A. Gandeel, linguiste, chargé de programmes sociaux à Gaza.

Le projet peut se prévaloir du soutien des partenaires institutionnels locaux comme la municipalité de Gaza, la communauté urbaine et la ville de Dunkerque et la Province de Flandre occidentale. Le programme bénéficie aussi du soutien d'ONG, associations et structures participatives dans ces trois sites.

Contact : <bvillalba@univ-lille2.fr> et <jeanblaise.picheral@tud.ac.at>

Le développement durable : un concept planétaire au risque de dynamiques urbaines, maghrébine et sahélienne (Maroc-Burkina Faso) [Projet n° 37 ; axe 2]

Liliane Pierre-Louis

Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris 12

Objectif et problématique

Dans les pays du Sud, le développement durable a du mal à prendre forme concrètement. Des politiques éphémères y répondent à des situations désordonnées. Loin de s'inscrire dans la durée, ces situations privilégient le confort immédiat de la population.

L'équipe s'est donné trois grands objectifs pour cette recherche :

- mettre en lumière des formes et des contenus nouveaux dans le champ des politiques urbaines en matière de développement durable et chercher des indices de durabilité dans les stratégies et représentations qui président aux actes urbains ;
- faire passer de l'implicite à l'explicite le concept de développement durable en montrant que, s'il peut être lu comme un repérage des applications des critères successivement énoncés depuis vingt ans, il peut aussi être dévoilé par des indices qui l'abonderont en prenant rang d'indicateurs ;
- montrer que la problématique émergente du développement durable participe à la mutation du système et des métiers de l'aménagement.

Ce projet s'attachera donc à travailler sur le moyen de faire évoluer les politiques de ces États d'une conception de sortie de crise à une conception répondant davantage aux objectifs de durabilités recherchés pour tous.

Méthode

L'équipe partira d'un corpus bibliographique qu'elle se sera constitué afin de déceler des « indices de développement durable » dans des faits déjà repérés, observés voire analysés sur des terrains déjà connus de l'équipe.

Dans un second temps, elle souhaite faire preuve d'une lecture réflexive en comparant les résultats de la première phase à une analyse plus fine des sites empiriquement choisis et faisant sens dans l'application de leurs politiques territoriales.

Terrain

L'étude s'intéresse à des sites identifiés au Maroc et au Burkina Faso.

Équipe de recherche

L. Pierre-Louis, A. Bagré et D. Ouedraogo, urbanistes.

A. Biehler, géographe-paysagiste.

P. Philifert, géographe-urbaniste.

Équipe étrangère associée : le bureau d'études d'urbanisme et ingénierie G2 Conception, à Ouagadougou (Burkina Faso).

Contact : <lpierre@univ-paris12.fr>

L'appropriation du développement durable par les États modernes. Le cas de la coopération internationale au Brésil [Projet n° 38 ; axe 2]

Vincent Berdoulay

Université de Pau et des pays de l'Adour, CNRS UMR 5603

Objectif et problématique

L'irruption de la question environnementale a profondément modifié ces dernières années les conceptions tant nationales qu'internationales d'élaboration des politiques publiques. Une pression maintenue au niveau international permet ainsi une plus ou moins rapide assimilation des notions de développement durable par les pays du Sud.

Le cas de la réappropriation de la notion de développement durable sous pression étrangère au Brésil pourrait alors révéler des éléments intéressants permettant de répondre à certains blocages (échelles pertinentes, acteurs légitimes à associer à la définition des objectifs, concepts à mettre en œuvre) dans d'autres pays plus modernes tels que la France.

Méthode

La notion de développement durable implique une rupture profonde par rapport aux pratiques de développement caractéristiques d'une certaine modernité aménagiste. Ce travail, qui s'inscrit dans la continuité des travaux antérieurs de l'équipe de recherche, cherche à comprendre les transformations que le développement durable suscite dans la coopération internationale et, plus largement, dans les logiques des politiques territoriales menées par un pays particulier.

Un travail sera réalisé sur les discours concernant les politiques publiques menées en Amazonie formulés soit par la presse, soit par des hommes politiques. Puis l'équipe poursuivra son analyse en observant comment cette rhétorique développement durable est concrètement transcrite en termes de politiques publiques territoriales en Amazonie brésilienne et comment les acteurs y réagissent.

Les résultats de leurs travaux devraient donner lieu à l'organisation de séminaires et d'un colloque international.

Terrain

Le Brésil, qui apparaît souvent comme le leader d'un nouveau tiers-mondisme, est la cible principale de cette recherche, tant pour la force qu'y prend le développement durable, du fait de la présence de la forêt amazonienne, que pour la réappropriation singulière qui en a été faite

Équipe de recherche

V. Berdoulay, X. Arnauld de Sartre (co-responsable scientifique), A. Lopes et C. Albaladejo, géographes français et brésiliens ; R. Acevedo Marin, anthropologue ; F. Santos Cardoso, historien brésilien ; J. Lolive, politologue ; A. Simões, sociologue brésilien ; R. Taravella, économiste de l'environnement.

Équipes étrangères associées : le département de hautes études amazoniennes de l'Université Fédérale du Pará.

Contact : <vincent.berdoulay@univ-pau.fr>

***La petite fabrique locale du développement urbain durable.
De la construction programmatique à la mise en œuvre de projets labellisés,
une comparaison Nord-Sud des enjeux de la mobilisation dans quatre
métropoles [Projet n° 43 ; axe 2]***

Alice Rouyer

CIRUS-CIEU, Université de Toulouse 2

Objectif et problématique

Cette recherche prévoit la comparaison dans quatre sites métropolitains des conditions d'émergence d'un cadre programmatique du « développement durable » dont le contenu sera soumis à l'analyse.

L'hypothèse faite est que l'ensemble de ces expériences repose sur une mobilisation de ressources (matérielles, conceptuelles, techniques, mais aussi de légitimation) à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. L'équipe souhaite élucider la configuration des dispositifs d'acteurs et des flux de ressources et étudier de quelles manières, au-delà des effets propres à des contextes historiques et géographiques différenciés, ils influent sur les orientations locales.

Cette analyse préalable, qui souhaite dépasser le clivage habituel établi entre métropoles du Nord et celles du Sud, permettra de mieux saisir les conditions de performativité des opérations concrètes menées sur le terrain.

Méthode

La recherche repose sur la collaboration de chercheurs concentrant leurs investigations sur une métropole privilégiée, tout en s'intégrant dans une dynamique d'élaboration d'un cadre d'analyse comparatiste, notamment autour du thème de l'expertise et de la participation. Un séminaire permettra une fois par an la présentation de l'avancée des travaux par site de recherche et l'harmonisation de la démarche collective.

L'équipe propose, pour chaque site, d'effectuer une analyse plus pointue de plusieurs de ces opérations labellisées (réhabilitation urbaine, systèmes de transport, assainissement, procédures participatives), en tant qu'elles paraissent représentatives des orientations locales d'un programme axé autour de la notion de développement durable, mais aussi semblent représentatives d'une configuration d'acteurs et d'un dispositif de ressources caractéristiques.

Une attention particulière sera portée sur les conditions locales de l'expertise en liens avec ces opérations, ainsi que sur la manière dont elles intègrent la dimension participative.

Terrain

Quatre sites métropolitains seront étudiés : Toulouse (France), Berlin (Allemagne), Dakar (Sénégal) et Essaouira (Maroc).

Équipe de recherche

L'équipe est composée de chercheurs de différentes origines géographiques et disciplinaires.

I. Berry-Chikhaoui, R. Cattedra, D. Chevalier, J.-J. Guibert, S. Haoues-Jouve, A. Rouyer, M. Sibertin, géographes ; D. Mosovich-Pont-Lezica, sociologue ;

Contacts à l'étranger :

M. Abdoul, historien à Dakar.

H. Haussermann, sociologue à Berlin.

T. Preuss, ingénieur en sciences environnementales à Berlin.

M. Janati-Idrissi, géographe à Fès.

M. Ameer, géographe au Maroc.

A. El Mouataz, responsable de l'Agenda 21 d'Essaouira.

Contact : <rouyer@univ-tlse2.fr>

Axe 3 • Les inégalités écologiques

Atteintes environnementales et dynamiques de vie en milieu urbain.

Quels critères d'évaluation pour quels projets de territoires ? [Projet n° 2 ; axe 3]

Lydie Laigle

CSTB

Objectif et problématique

Les dynamiques territoriales de développement ont souvent des répercussions néfastes sur l'environnement dont la vulnérabilité n'a cessé de croître.

L'objectif de cette recherche est de faire un état des lieux sur les formes de vulnérabilité des espaces et les inégalités sociales et environnementales qui leur sont liées et d'identifier des corrélations et des critères pertinents permettant d'évaluer les incidences humaines et sociales de cette vulnérabilité à partir d'axes thématiques (dégradation environnementale/santé, aménagement urbain/risques naturels et industriels, activités économiques et déplacements/pollutions et bruit, étalement urbain et habitat/atteintes environnementales, risques sanitaires, effet de serre).

Il s'agit donc d'identifier les facteurs de développement territorial qui génèrent trop de nuisances pour l'environnement afin d'en limiter l'usage et d'être à même de formuler des modes d'actions moins nuisibles dans ce domaine.

Méthode

Dans un premier temps, le travail consistera à déterminer de façon qualitative les inégalités écologiques à l'aide d'expertises locales. Une recherche documentaire et statistique permettra d'identifier et d'analyser les facteurs de développement affectant les différents espaces étudiés.

Puis l'équipe mesurera la prise en compte de ces diagnostics par les politiques territoriales à l'aide d'entretiens qualitatifs avec les responsables locaux.

Terrain

Les agglomérations de Lille et de Strasbourg sont pressenties pour cette analyse, en raison de leur position transfrontalière facilitant une certaine cohérence européenne. De plus, elles ont une expérience avancée de le domaine.

Un séminaire final sera organisé pour valoriser les résultats de ce travail auprès de la communauté scientifique et des acteurs de l'action publique (services de l'État et collectivités).

Équipe de recherche

L. Laigle, sociologue économiste ; S. Kirchner, CSTB et G. Faburel, IUP, Université Paris 12.

Experts associés : A. Roy, Institut Français de l'Environnement, R. Bullard, Environmental justice resource Centre of Atlanta, C. Kergomard, École Nationale Supérieure, Paris.

Partenariat avec des acteurs locaux

LMCU : M. Mackowiack, Lille Métropole, direction de l'Urbanisme et du Développement Durable.

CUS : M. Drach, communauté urbaine de Strasbourg, direction de l'Environnement.

Contact : <laigle@cstb.fr>

Analyse des critères de vulnérabilité des espaces anthropiques en zone rurale, littorale et urbaine. Le cas des landes du Cragou, des marais côtiers de Séné et de l'agglomération de Rennes [Projet n° 6 ; axe 3]

André Sauvage

LARES, Université de Haute-Bretagne

Objectif et problématique

La protection des espèces et de la biodiversité est aujourd'hui un des éléments de gestion des activités humaines qui intègre des préoccupations relatives à l'émergence d'espèces à risques, ainsi qu'à la banalisation de la faune et de la flore.

Ce travail propose d'étudier la façon dont est perçue et construite la vulnérabilité des espaces anthropisés en matière de biodiversité et d'analyser les critères permettant d'évaluer la vulnérabilité des espaces anthropisés, en zone rurale littorale et urbaine

Il s'agit de définir la place qu'occupent ces normes et leurs motivations auprès tant du public que des décideurs locaux.

Méthode

Des entretiens avec les scientifiques en charge du suivi de la biodiversité dans chacun des espaces retenus participeront à l'élaboration d'indicateurs de vulnérabilité. Cette approche sera complétée par un questionnaire plus général sur les conditions dans lesquelles se modifient les relations entre les humains et la biodiversité.

Quatre ateliers prospectifs seront ensuite organisés réunissant des acteurs locaux (élus, mais aussi membres des services techniques, acteurs associatifs, chercheurs, figurant ou non parmi les personnes interrogées dans la phase précédente). Il s'agit de passer de la démarche théorique à une expertise qui rencontre les intérêts et les préoccupations de ces acteurs locaux.

Les résultats des deux phases précédentes de la recherche y seront exposés et une réflexion sera engagée sur les conclusions pratiques à tirer pour le maintien de la biodiversité, notamment en zone périurbaine.

Terrain

Trois sites seront étudiés : les landes du Cragou (Finistère), les marais côtiers de Séné (Morbihan) et l'agglomération de Rennes.

Équipe de recherche

J.M. Le Bot et S. Chevrier du LARES.

La recherche se déroulera en partenariat avec le programme ECORURB ainsi qu'avec l'association Bretagne Vivante – SEPNEB.

Contact : <andre.sauvage@uhb.fr>

Inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux : enjeux de protection du patrimoine naturel et conflits d'usages du sol, évaluation de la vulnérabilité aux pressions foncières et intégration des contraintes environnementales dans le processus de planification urbaine
[Projet n° 9 ; axe 3]

Philippe Deboudt

IFRESI, Université des Sciences et Technologies de Lille

Objectif et problématique

Les territoires côtiers constitués de milieux fragiles à fort intérêt patrimonial sont investis et convoités par des populations et des activités très nombreuses et variées, or l'inadaptation de cette urbanisation contribue à fragiliser davantage ce milieu spécifique, soumis à une pression foncière croissante.

L'objet de cette recherche est d'identifier les secteurs soumis aux pressions foncières les plus fortes pour parvenir à une consommation du littoral qui respecte sa faculté à se régénérer. Pour aboutir à ce but, l'équipe propose d'intégrer les indices de vulnérabilité du littoral qu'elle aura identifiés au processus de planification d'usage des sols.

Méthode

Des recherches documentaires et une analyse scientifique des terrains choisis devraient permettre à l'équipe de créer un tableau répertoriant les critères de vulnérabilité des espaces littoraux soumis à de trop nombreuses pressions foncières et économiques.

Cette grille d'analyse constituerait l'outil de mesure de la valeur écologique et paysagère d'un secteur donné afin de déterminer son degré de résistance aux différentes pressions économiques et foncières attendues, à partir des résultats obtenus sur les sites étudiés.

À terme, ces données devraient permettre aux élus locaux d'adapter leur planification des sols aux propriétés du littoral.

Terrain

L'étude se fera à partir de deux territoires littoraux situés en Côte d'Opale : l'estuaire de la Canche à Berck, d'une part, le littoral des bouches du Rhône : calanque de Marseille à Cassis, d'autre part.

Équipe de recherche

P. Debout ; F. Dumont ; V. Houillon ; C. Meur-Férec et V. Morel, géographes.

G. Bellan ; D. Bellan-Santini ; J-C. Davin ; N. Desroy ; O. Delanoë et J-M. Duwarmez, écologues.

E. Dubaille, Conservatoire du Littoral.

M. Ghézali et O. Lozachmeur, juristes.

D. Parsi, professeur en Aménagement et Urbanisme.

J. Longuépée, économiste.

Contact : <Philippe.Deboudt@univ-lille1.fr>

Élaborations de savoirs croisés sur les inégalités environnementales en contexte urbain et développement durable [Projet n° 16 ; axe 3]

Isabelle Roussel

APPA (Association pour la prévention de la pollution atmosphérique) Nord-Pas-de-Calais

Objectif et problématique

Les actions menées au titre de la qualité environnementale peuvent présenter le risque d'exclure de la qualité environnementale recherchée par ces opérations ceux qui n'ont pas les moyens d'investir dans des projets de qualité durable. Sous cet angle, une opération conçue à l'origine pour apporter une meilleure qualité de vie à tous devient facteur de discrimination.

L'équipe propose donc de réfléchir et d'élaborer les conditions d'une certaine « équité environnementale » pour éviter ou amoindrir les effets pervers des politiques porteuses d'une meilleure qualité de vie.

Il s'agit de concilier les objectifs environnementaux et sanitaires de l'opération à la réalité économique et sociale du terrain.

Dans cet objectif, il peut être nécessaire de repenser la dimension spatiale des politiques menées, l'étude souhaite ainsi évaluer l'échelle spatiale la mieux adaptée à l'idée d'équité environnementale.

Méthode

Un travail d'enquête sur le terrain visera à mettre en œuvre une approche pluridisciplinaire mêlant géographie, sciences sociales, droit et économie au cours d'une première phase, tandis qu'une réflexion philosophique et épistémologique sera mise en place en deuxième phase.

Terrain

L'étude entend s'appuyer sur les sites de Saint-Étienne, de Tourcoing et de Nancy déjà utilisés par l'équipe pour de précédentes recherches.

Équipe de recherche

I. Roussel ; R. Laganier ; C. Kergomard, géographes.

E.-J. Scarwell, politologue.

S. Frère, géographe et politologue.

L. Charles, sociologue et philosophe.

B. Festy, professeur de santé et d'hygiène publique

Par ailleurs, l'IFRESI et l'INRETS ont donné leur accord pour participer à l'élaboration du cadre théorique et surtout empirique de cette recherche.

Contact : <isaroussel69@aol.com>

Effets spatiaux des politiques environnementales urbaines [Projet n° 24 ; axe 3]

Marguerite Rigaud

Fondation des villes sn

Objectif et problématique

Les problématiques environnementales sont complexes, multidimensionnelles et pas toujours localisables. Pourtant de nombreuses données demeurées non exploitées pourraient permettre de clarifier davantage la situation en la matière.

L'équipe propose donc d'exploiter différentes données locales et communales pour parvenir à cerner les effets et incidences des politiques environnementales à l'échelle locale et répondre aux questions : quelles différences rencontre-t-on d'un quartier à l'autre dans la mise en œuvre d'une même opération ? Dispose-t-on d'une égalité de traitement en la matière ou doit-on mettre en place une politique de discrimination positive pour permettre une meilleure égalité entre les communes ? Existe-t-il géographiquement un déséquilibre entre les régions françaises du point de vue des bénéfices et des inconvénients que peuvent générer les politiques environnementales mises en place en France ?

Méthode

Ce projet est divisé en deux volets :

- un premier volet consistera en une recherche bibliographique et méthodologique sur les expériences françaises et étrangères relatives aux mesures des politiques environnementales et de leurs effets ;
- un second visera à appliquer à deux villes différentes un même outil local de repérage et de classement des opérations environnementales et à en étudier les effets respectifs pour chaque ville étudiée.

Le but de ces deux étapes étant de recueillir les éléments nécessaires à la constitution d'une grille comparative qui permettrait de cartographier et d'isoler une série de ratios par quartier afin de pouvoir établir un bilan plus juste de la situation nationale en la matière. Ces résultats seront ensuite analysés au regard des inégalités écologiques avec différents élus et partenaires locaux.

L'équipe propose de diffuser les résultats en s'appuyant sur le projet LIFE mené par ailleurs avec plusieurs communes sur le thème de la comptabilité environnementale, sur les publications sur ce thème du ministère de l'écologie et sur la diffusion des résultats auprès des collectivités partenaires.

Terrain

Cette étude s'appuiera sur les connaissances développées autour des agglomérations poitevine et bordelaise. La première est particulièrement sensible aux politiques environnementales qui y sont désormais bien ancrées, notamment en raison de ses ambitions touristiques. Tandis que la seconde se situe dans une approche plus récente en la matière puisqu'elle entend procéder à la rénovation d'un certain nombre de ses quartiers ayant dérivé vers des friches urbaines.

Équipe de recherche

M. Rigaud, urbaniste et économiste.

J.-R. Barthélemy, socio-économiste.

P. Pernot, ingénieur en planification des transports et réseaux.

Contact : <fondation.villes@wanadoo.fr>

Vécu environnemental et qualité de vie en région Île-de-France.
Une approche interdisciplinaire d'évaluation des disparités
[Projet n° 27 ; axe 3]

Guillaume Faburel

C.R.E.T.E.I.L., Université Paris 12 Val-de-Marne

Objectif et problématique

L'évaluation de la qualité environnementale souffre encore aujourd'hui d'une segmentation des savoirs et de la connaissance qui dessert la mise en évidence des disparités environnementales à fine échelle.

Les approches technico-normatives actuelles ne permettent pas de saisir la complexité des disparités environnementales à petite échelle. Aussi, ce projet envisage-t-il d'établir un nouveau système de mesure de la qualité de l'environnement qui permettrait de déceler les inégalités environnementales à une échelle fine et représentative.

La mise au point d'une nouvelle géographie de la qualité environnementale du pays sous forme d'une grille de lecture des disparités territoriales offrirait ainsi la possibilité d'étudier tant les phénomènes ségrégatifs que les fondements de l'attractivité territoriale des différentes localités françaises. Différents facteurs identitaires jouent par exemple un rôle certain dans la perception et la relation qu'ont les citoyens avec l'environnement qui les entoure, la méthode ici préconisée permettrait notamment d'en tenir compte désormais.

Méthode

Une approche pluridisciplinaire est nécessaire à la réalisation de ce projet.

Une première analyse quantitative aura pour but de croiser différentes variables et caractéristiques environnementales des communes observées pour les besoins du projet. Une analyse factorielle devrait ainsi permettre de mieux rendre compte de la répartition des groupes sociaux et de différents tissus fonctionnels notamment.

Les résultats de cette première phase devraient ensuite mener à une sélection de 6 à 8 sites retenus pour leurs qualités ou faiblesses environnementales. Des ménages franciliens seront confrontés aux résultats obtenus par le biais des différents questionnaires qui leur seront soumis.

Enfin une analyse de l'ensemble devrait permettre de dépasser les spécifications classiques et conventionnelles de l'environnement par l'introduction de nouveaux facteurs d'évaluation en la matière.

Terrain

La grande variété des communes présentes en Île-de-France et l'acuité des enjeux environnementaux rencontrés dans cette région ont été des facteurs déterminants dans le choix de l'équipe de cibler leurs recherches sur ce site.

Équipe de recherche

G. Faburel, urbanisme, aménagement et politiques urbaines ; J-P. Orfeuil, socio-économie ; I. Maleyre et S. Gueymard, économie.

Contact : <faburel@univ-paris12.fr>

Émergence et rôle des processus participatifs dans la protection des espaces naturels et agricoles périurbains sous forte pression foncière

[Projet n° 31 ; axe 3]

Jean-Louis Zentelin

Centre Pierre Naville, Université d'Évry Val d'Essonne

Objectif et problématique

La métropolisation économique de l'Île-de-France empêche la pleine application des politiques de développement durable dans ce secteur. Les principales mesures adoptées en la matière visent à limiter les conséquences nocives du développement économique de la région.

Ce projet avance néanmoins l'idée que, pour plus d'efficacité, ces mesures doivent reposer davantage sur des « processus participatifs locaux ». Une telle méthode donnerait naissance à des politiques de développement durable qui seraient cette fois totalement intégrées au niveau local.

La recherche entend définir ici les conditions les plus adaptées au « processus participatif » évoqué.

Méthode

L'historique des processus participatifs mis en place en Île-de-France sera établi pour chaque terrain retenu. Une analyse et une synthèse de leur système permettront de mieux cerner les conditions du recours idéal à ces techniques.

Des entretiens semi-directifs avec les différentes autorités de la région devraient amener l'équipe à synthétiser les systèmes de protection en insistant notamment sur les lacunes à combler. Ces résultats devraient également permettre d'identifier les éléments responsables des différences d'évolution des sites choisis.

Terrain

L'étude mettra en parallèle deux franges de l'urbanisation francilienne présentant des caractéristiques socioprofessionnelles comparables, mais dont la situation en matière de préservation des espaces naturels et agricoles serait plus éloignée.

Équipe de recherche

J-L. Zentelin, urbaniste et B. Muller, sociologue ainsi que six étudiants.

Contact : <jl.zentelin@iut.univ-evry.fr>
--

**Vulnérabilité socio-économique des espaces urbains :
cadre conceptuel, mesure et application à l'Île-de-France** [Projet n° 34 ; axe 3]

Aïcha Ouharon

LED Université Paris 8 et CIREN UMR 8568

Objectif et problématique

Les études relatives à la vulnérabilité socio-économique des espaces urbains se cantonnent à une vision mono-disciplinaire de la question. Celle-ci est généralement réduite aux seules grandeurs économiques comme la consommation ou l'épargne individuelles.

Or, les sociétés modernes se caractérisent précisément par le fait qu'elles sont constituées d'individus vulnérables ne disposant pas seuls de la capacité de se protéger eux-mêmes des aléas socioéconomiques, cette mission y étant dévolue à des institutions sociales.

Dans un tel contexte, l'étendue de la liberté effective de choix laissée aux individus devient déterminante dans l'étude de la vulnérabilité recherchée.

L'équipe entend démontrer que les capacités de réaction aux aléas évoqués et d'atténuation de leurs conséquences sont fondamentalement liées à ce facteur.

Méthode

L'équipe souhaite valider son hypothèse de départ par une application empirique consistant à évaluer, à partir d'un modèle économétrique, la vulnérabilité socio-économique des espaces urbains de l'Île-de-France.

La construction d'un ensemble d'indicateurs de vulnérabilité socio-économique des espaces urbains à la privation spatiale est visée au terme de cette étude.

Terrain

Le projet s'appuie essentiellement sur la région Île-de-France pour procéder à sa démonstration.

Équipe de recherche

A. Ouharon, J-F. Huriot, L. Bourdeau-Lepage et E. Tovar, économistes ; H. Vieillard-Baron, géographe ; A. Balestrino, économiste et psychologue.

Contact : <ouharon@centre-cired.fr>

Le changement climatique, révélateur des vulnérabilités territoriales ?

[Projet n° 41 ; axe 3]

Patrice Melé

CITERES UMR 6173, Université François Rabelais, Tours

Objectif et problématique

Les effets du changement climatique au niveau local sont susceptibles de provoquer ou de renforcer certaines formes de vulnérabilité et leur perception et, à ce titre, les territoires présentent des disparités et inégalités. En raison de leurs configurations naturelles et géographiques (zones littorales, insulaires), mais aussi sociales et économiques (mono-activité industrielle ou touristique), les territoires s'avèrent inégaux face aux conséquences du changement climatique.

Comment les acteurs locaux se saisissent-ils et traduisent-ils cet enjeu global en des mesures territorialisées ? Il s'agit dans ce travail de mettre en évidence les secteurs d'activités ou les politiques publiques (sectorielles ou transversales), les programmes d'intervention ou de planification, les acteurs, organismes et institutions qui sont mobilisés dans l'intégration et la déclinaison locale des enjeux liés aux changements climatiques.

Méthode

Ce travail s'effectuera en quatre phases :

- une exploration des données liées à ce thème, les initiatives locales mises en place afin d'identifier plus précisément les différents cas d'études ;
- des enquêtes de terrain (entretiens qualitatifs en deux temps : identification et approfondissement) ;
- une comparaison avec d'autres échelles : mise en perspective d'autres travaux en cours ;
- la diffusion et la valorisation des résultats.

Terrain

La recherche s'inscrit au niveau local (quartiers ou intercommunalité). Les territoires seront choisis en fonction de trois critères :

- un premier échantillon de terrain soumis à des vulnérabilités directes (territoire insulaire ou montagne) : La Rochelle, l'île de Ré ;
- un second présentant des vulnérabilités indirectes (changements climatiques exacerbant des vulnérabilités préexistantes) : Dunkerque ;
- un troisième composé de terrains *a priori* peu vulnérables aux changements étudiés, mais engagés malgré tout dans des politiques relatives à cette question : Grenoble.

Équipe de recherche

P. Melé, géographe ; F. Bertrand, post-doctorant ; L. Rocher, L. Héland et M. Bonnefond, doctorants en aménagement.

Contact : <patrice.mele@univ-tours.fr>
--

**Les inégalités spatiales face à l'environnement et leur évolution :
analyse économique et application à l'aire urbaine rennaise sur la base
d'un système d'information géographique [Projet n° 42 ; axe 3]**

Marc Baudry

CREM UMR CNRS 6211, Université Rennes I

Objectif et problématique

L'étude des valeurs foncières se révèle être un outil-clé dans l'analyse de la ségrégation spatiale et de son évolution : à goûts et préférences identiques, les individus disposant des revenus les plus élevés forment les enchères les plus élevées et jouissent de ce fait d'un accès privilégié aux biens offrant les meilleures caractéristiques, notamment environnementales.

Pour l'économiste, ce principe de valorisation indirecte des aménités et/ou nuisances environnementales à travers le marché immobilier est à la base de la méthode dite des *prix hédoniques* permettant leur évaluation monétaire.

Ce projet vise à mettre en œuvre la méthode dans le cas de l'aire urbaine rennaise pour les années 1994 à 2001. L'accent sera mis sur l'environnement paysager, mais aussi sur le bruit et la pollution inhérents à la proximité des zones industrielles ou grands axes de communication.

Méthode

Le projet intègre quelques originalités aboutissant à la création d'un outil qui permettrait la correction des inégalités spatiales. Il s'agit ici :

- de combiner compétences géographique et économique par la mise en place d'un système d'information géographique superposant l'ensemble des données relatives aux transactions immobilières (montants, caractéristiques intrinsèques et environnementales des biens et objets de ces transactions) ;

- d'intégrer l'influence des anticipations des ménages sur l'évolution de l'environnement, ainsi que l'évolution de l'offre en biens et services publics locaux et la fiscalité locale en réponse à cette première évolution.

Une illustration d'étude d'impact permettra dès lors d'évaluer monétairement le rendement social de l'instauration d'espaces ruraux protégés dans des zones périurbaines subissant une forte pression démographique ou encore le rendement social de la mise en place d'espaces arborés dans des zones urbaines défavorisées.

Le système d'information géographique s'appuiera sur le traitement de données de télédétection afin de caractériser l'environnement prévalant dans le voisinage des biens figurant dans le fichier de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine qui recense les mutations immobilières et leurs caractéristiques, ce qui garantit une bonne connaissance des lieux à moindre coût.

Terrain

Pour ce projet, l'aire urbaine rennaise a été retenue comme champ d'étude : la mobilité des ménages y est assez effective et la diversité des indicateurs environnementaux qu'elle comprend confère une certaine dimension au facteur « inégalités spatiales ». La ville comporte en effet un centre urbain à l'habitat dense, parfois proche de zones industrielles, tandis que sa couronne périurbaine mêle habitat pavillonnaire et purement rural ainsi que divers sites naturels.

Équipe de recherche

M. Baudry, économie de l'environnement et économie publique locale ; A. Guengant, finances locales et économie publique locale ; S. Larribeau, économétrie ; A. Cottonnec, géographe, spécialisé en télédétection ; T. Corpetti et P. Gouery, respectivement chercheur et ingénieur spécialisés en traitement de l'image ; I. Ganzetti, géographe cartographe.

Contact : <marc.baudry@univ-rennes1.fr>

Annexe I • Les instances de pilotage du programme

Le Conseil scientifique

Francis BEAUCIRE	Université Paris I
Cyria EMELIANOFF	Université du Maine, Groupe de Recherche en géographie Sociale
Vincent HOFFMANN-MARTINOT	Institut d'études politiques de Bordeaux, CERVL
Sylvy JAGLIN	École des Ponts et Chaussées, LATTS
Corinne LARRUE (présidente du conseil scientifique)	Université de Tours, UMR CITÈRES 6173
Patrick MOQUAY	ENGREF, Clermont-Ferrand
Annick OSMONT	Consultante
Olivier SOUBEYRAN	Institut de Géographie Alpine, Grenoble
Luc THIÉBAUT	ENESAD - INRA, Dijon
Jacques THEYS	Ministère de l'Équipement, DRAST – CPVS
Edwin ZACCAÏ	Université libre de Bruxelles, IGEAT
Bertrand ZUINDEAU	Université de Lille I, IFRESI-CNRS

Le Comité d'orientation

Le comité d'orientation est composé de personnes représentants différentes administrations ou organismes énumérés ci-dessous :

- . l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),
- . l'Association française des conseils des communes et régions d'Europe (AFCCRE),
- . l'Association des maires pour l'environnement et le développement durable,
- . la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT, anciennement DATAR),
- . la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV),
- . la Fédération des parcs naturels régionaux de France,
- . la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU),
- . le Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, Haut commissariat au développement durable, DGUHC, DRAST, PUCA et DDE,
- . le Ministère de la Culture et de la Communication, DAPA,
- . le Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action associative, Direction de la Recherche et Direction de la Technologie,
- . le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, et des affaires rurales, DGFAR, DGER,
- . le Ministère de l'écologie et du développement durable, D4E/SRP et D4E/SDD, direction Nature et Paysages,
- . le Ministère de l'intérieur, Centre de Prospective,
- . la Présidente du conseil scientifique.

Les experts mobilisés

Outre les membres du conseil scientifique et l'équipe de coordination du programme, une vingtaine de personnalités du monde scientifique, issues de disciplines diverses, ont été sollicitées pour expertiser les projets de recherche reçus.

Annexe 2 • Références bibliographiques

Cette sélection a été réalisée par Nesrine Yahia à partir des bibliographies proposées par les équipes de recherche qui ont répondu à l'appel à propositions. Sont citées ci-dessous les références bibliographiques en langue française d'ouvrages ou d'articles de revue, récents et publiés.

A

Abadie L., « La couverture des risques : un futur rôle pour les élus locaux ? », *Territoires 2020*, n°9, décembre 2003.

Abouessalam S., « Pauvreté et projet d'intégration urbaine à Marrakech », in Benlahcen Tlemçani M., *La problématique urbaine au Maroc : de la permanence aux ruptures*, Presses Universitaires de Perpignan, 1998.

Afsa C., « Aide au logement et emploi », *Économie et Statistiques*, Insee, n° 346-347, 2001.

Alcouffe A., Ferrari S. et Grimai L. (eds), « Autour du développement durable », *Sciences de la société*, n°57, octobre 2002.

Alduy J.-P., *L'application de la « loi Littoral » : pour une mutualisation de l'aménagement du territoire*, Rapport d'information parlementaire du Sénat, 2004.

Allain El Mansouri B., *L'eau et la ville au Maroc, un service local en mutation*, L'Harmattan, 2001.

Allain S., et Emerit A., « Projets d'aménagement hydraulique, concertation et planification participative de bassin : une approche en terme d'Action Publique Négociée », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 11, n° 3, 2003.

Allaire G., « L'économie de la qualité, en ses territoires, ses secteurs et ses mythes », *Géographie, Économie et Société*, vol 4, n°2, 2002.

Allaire G., « Coopération, qualification professionnelle et régimes de responsabilité. Innovation institutionnelle et crise professionnelle en agriculture », *Économie et Société*, n°23, 2004.

Allaire G., Dupeuble T., « De la multi-fonctionnalité de l'agriculture à la multi-évaluation de la production agricole », *Économie Rurale*, n°275, juin 2003.

Alvergne C., Taulelle F., *Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire*, PUF, 2002.

Amar G., *Mobilités urbaines, éloge de la diversité et devoir d'invention*, Éditions de l'Aube. 2004.

Apostel, L., *Population, développement, environnement : pour des regards interdisciplinaires*, L'Harmattan, 2001.

Ascher F., *Metapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, 1995.

Ascher F., *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, Ed. de l'Aube, 2001.

Atoine A., *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'ouest de la France à l'époque moderne*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

Augé M., *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Flammarion, 1994.

Auroux J., *La réforme des zonages et l'aménagement du territoire*. Rapport au Premier Ministre, La documentation française, 1998.

B

Badie B., Hermet-Guy G., *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001.

Baccaini B., « Projet de mobilité et cadre de vie », *Données Urbaines*, n°3, 2000.

Bacqué M-H., « Gestion de proximité et démocratie participative », *Annales de la recherche urbaine*, n°90, 2001.

Bacqué M-H., « De la réforme urbaine au management social : le développement communautaire aux États-Unis », *Annales de la recherche urbaine*, n°86, juin 2000.

Bacqué M-H, Sintomer Y., Baudin G. et Genestier P., *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action politique*, La Documentation française, 2002.

Bacqué M-H et Sintomer Y., *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, 2004.

Bailly A., Hurriot J-M., *Villes et croissance*, Anthropos, 1999.

Baneth J., « Les indicateurs synthétiques de développement », *Futuribles*, n°231, mai 1998.

Barbault R., Cornet A., Jouzel J., et al., *Johannesbourg 2002. Sommet mondial du développement durable : quels enjeux ? quelle contribution des scientifiques ?*, Association pour la diffusion de la pensée française, 2002.

Barles S., « Le métabolisme urbain et la question écologique », *Annales de la recherche urbaine*, n° 92, 2002.

Barlow M. et Clarke T., *L'or bleu : l'eau, le grand enjeu du XXI^e siècle*, Fayard, 2002.

Barnier V. et Tucoulet C., « Ville et environnement. De l'écologie urbaine à la ville durable », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 829, 1999.

Barraqué B., *Gestion négociée des territoires et politiques publiques*, L'Harmattan, 1999.

Barrot J., Elissalde B., Roques G., *Europe, Europes, espaces en recomposition*, Vuibert, 2002.

Bast Ch. de, *Un écolo au pouvoir*, Éditions Luc Pire, 2002.

Bataillou C., *L'émergence du fait régional au sein de l'Union européenne. La coopération trans-frontière comme stratégie de développement*, PUP, 2002.

Baudry M., « Les impôts locaux sont-ils gaspillés ? », *Recherches économiques de Louvain*, juin 2005.

Baudry M., Leprince M. et C. Moreau, « Préférences révélées, bien public local et électeur médian : tests sur données françaises », *Économie & Prévision*, n° 156, 2003.

- Baudry M., « Le modèle de préservation de l'environnement de Arrow et Fisher : une approche en terme d'options réelles », *Annales d'économie et de Statistique*, n° 57, 2000.
- Bauman Z., *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, 2000.
- Baumont C., Guillain R. et Huriot J.-M., « Proximité et formation des villes : le rôle des externalités d'information », in Huriot J.-M., *La ville ou la proximité organisée*, Anthropos, 1998.
- Baumont C., Huriot J.-M., « Processus d'agglomération et définition de la ville », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 4, 1997.
- Baumont C., Huriot J.-M., « La ville, la raison et le rêve : entre théorie et utopie », *L'Espace Géographique*, n°2, 1997.
- Beaud S. et Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2003.
- Belhaj-Hassine N. et Thomas A., « Aversion au risque des agriculteurs et décisions de production : le cas de l'agriculture irriguée en Tunisie », *Économie Rurale*, n°266, 2001.
- Belhedi A., « Différenciation et recomposition de l'espace urbain en Tunisie », *Cahiers du GREMAMO*, n° 18.
- Belhedi A., *Villes arabes en mouvement*, L'Harmattan, 2005
- Benayoun G., Gérard-Varet L.A. et Rychen F., « Risques locaux et action collective », DATAR, *Revue Territoires 2020*, 2001.
- Benhayoun G., Gaussier N., Planque B., *L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives*, L'Harmattan, 1999.
- Benoit L., Coënt-Bochard E. et Larroumec P., « La loi Littoral devant les cours administratives d'appel. Jurisprudence récente », *AJDA*, n°58, 2002.
- Berdoulay V. et Soubeyran O., *L'écologie urbaine et l'urbanisme. Aux fondements des enjeux actuels*, La Découverte, 2002.
- Berger M., *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole élatée ?*, CNRS, 2004.
- Berque A., *Être humain sur la Terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Gallimard, 1996.
- Berque A., *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 2000.
- Berry-Chichaoui I. et Deboulet A., *Compétences des citadins dans le monde arabe*, IRMC-Karthala-Urbama, 2000.
- Besse J.-M. et Roussel N., *Environnement : représentations et concepts de la nature*, L'Harmattan, 1997.
- Bidan P., « Indemnisation des catastrophes naturelles : de la naissance vers l'âge adulte », *Risques*, n°42, juin 2000.
- Bidou D., *Tous gagnants, la dynamique du développement durable*, Ibis Press, 2002.
- Billé R., Mermet L., Berlan-Darque M., *Concertation, décision et environnement. Regards croisés*. Vol. I et II, Ministère de l'Écologie et du développement durable, La Documentation Française, 2003.
- Billet P., « Les nouveaux territoires du risque : vers un renouvellement de l'approche territoriale des risques naturels majeurs », *Territoires 2020*, n°9, décembre 2003.
- Blanc N. et Cohen M., « L'animal, une figure de la géographie contemporaine », *Espaces et Sociétés*, n°110-111, 2002.
- Blanchet A., Gotman A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, 1995.
- Blanchi R., Robert F. et Guarnieri F., « Première analyse du contenu et de la qualité des PPRN », *Réalités industrielles*, mai 2003.
- Blondiaux L. et Sintomer Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, no 57, 2002.
- Bodineau P., Verpeaux M., *La coopération locale et régionale*, PUF, 1998.
- Bodon V., *La modernité au village. Tignes, Savines, Ubaye. La submersion de communes rurales au nom de l'intérêt général 1920-1970*, PUG, Grenoble. 2003.
- Boiteux-Orain C., Huriot J.-M., « Modéliser la suburbanisation. Succès et limites de la microéconomie urbaine », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°1, 2002.
- Bolay J.-C., Pedrazzini Y. et Rabinovich A., « Quel sens au "développement durable" dans l'urbanisation du tiers-monde ? », *Annales de la recherche urbaine*, n°86, 2000.
- Bonnafous S. de, *Argumentation et discours politique*, PUR, 2003.
- Bonnefoy B, Frère S, Maramotti I, Moch A., Roussel I., (2003), « La perception de la pollution atmosphérique d'origine industrielle par les habitants de Dunkerque », *Pollutions Atmosphériques*, n°178, 2003.
- Bonnemaison J., *Le territoire, lien ou frontière ?*, L'Harmattan, 1999.
- Bonnot Y., *Pour une politique globale et cohérente du littoral en France. Rapport au Premier ministre*, La Documentation française, 1995.
- Bouju Jacky, « Clientélisme, corruption et gouvernance locale à Mopti (Mali) », *Autrepart*, n°14, 2000.
- Bouju Jacky, « Le "coutumier juridique" africain : approche anthropologique d'une invention coloniale », in Dimitrijevic D, *Fabrication de traditions, invention de modernités*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004.
- Boulanger P.-M., « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu économique », *Les séminaires de L'IDDRI*, n°12, Juillet 2004.
- Bourdeau-Lepage L., Huriot J.-M., « Les affaires au cœur de Varsovie », *Regards sur l'Est*, n°36, 2004, en ligne : www.regard-est.com.
- Bourdeau-Lepage L., « Marchés du travail et disparités régionales en Pologne », *Région et Développement*, n°15, 2002.
- Bourdeau-Lepage L., « Convergence-divergence régionale dans une économie en transition : le cas de la Pologne », in W. Andreff, *Analyses économiques de la transition*, La Découverte, 2002.
- Bourdeau-Lepage L., « Varsovie entre polarisation et dispersion », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, 2002.
- Bourdin A., *La question locale*, PUF, 2000.
- Bourdin A., Levy J., Offner J.-M., Padioleau J.-G., Scherrer F., Theys J., Wachter S., *Repenser le territoire : un dictionnaire critique*, DATAR / Éditions de l'Aube, 2000.

Bourg D., Ermine J-L., *Les risques technologiques. Essai de typologie*, Quaderni, 2002

Bourrelrier, P-H., *La prévention des risques naturels, rapport de l'instance d'évaluation*, La Documentation Française, 1997.

Boury P., « Quel miroir pour la ville ? », *Urbanisme*, mars-avril, 2000.

Bouyer C. (dir.), Allet C., Babillot P., Bersani C., Bessy P., Colas S., Grignon-Logerot C., Guiu J., Khalaydjian R., Le Visage C., Péron F., Dubois G., Raoul Duval J., *Construire ensemble un développement équilibré du littoral*, La Documentation Française, 2004.

Bouyer C., « Du tourisme littoral à la gestion intégrée des zones côtières », *Espaces*, n°213, 2004.

Bozonnet Jean-Paul, « La représentation sociale du temps dans l'opinion environnementaliste », in M. Barrué-Pastor et G. Bertrand, *Les temps de l'environnement*, PUM, 2000.

Bozonnet J-P. et Jacquot P., « L'environnementalisme en Europe : des inquiétudes à l'héritage culturel », in Bréchon P. et Cautrès B., *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données sociopolitiques*, L'Harmattan, 1998.

Brech J., *Architectures durables*, EDISUD, Octobre 2002.

Briquet J-L. & Sawicki F., *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, PUF, 1998.

Brodhag C., *Glossaire pour le développement durable*, École des Mines, avril 2001.

Brundtland G.H., *Rapport Brundtland, Notre avenir à tous*, Éditions du fleuve. 1987.

Brunel S., *Le développement durable*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2004.

Brunet R., « Le développement durable en haut de l'échelle », *Pouvoirs locaux*, n°34, 1997.

Brunet R., Brodhag C., Godard O., « Territoire et développement durable », *Pouvoirs Locaux*, n°34, 1997.

Bucica C., *Ville et pouvoir en Amérique. Les formes de l'autorité*, L'Harmattan, 1999.

Bucica C., Popescu M., et Tomescu O., « Bucarest vu par les Bucarestois. Une étude des représentations sociales de l'espace urbain », *Recherches Sociales*, n° 3, 1995.

Burdese J., Roussel M.-J., Spector T., Theys J., *De la ville à la mégalopole : essor ou déclin des villes au XXI^e siècle ?*, DRAST, 1996.

Burgel G., *Histoire de l'Europe urbaine, 1945-2000*, Seuil, 2003.

Burgel G., *La ville aujourd'hui*, Hachette, 1993.

C

Calame P., *Un territoire pour l'homme*, Éditions de l'Aube, 1994.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.

Camdessus M., *EAU*, Robert Laffont, 2004.

Camagni R., Gibelli M.C., *Développement urbain durable : quatre métropoles européennes*, DATAR / Éditions de l'Aube, 1997.

Capt, D., Schmitt B., « Économie spatiale et agriculture : les dynamiques spatiales de l'agriculture contemporaine », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, 2000.

Cavallier G., « De la ville à l'urbain », *Urbanisme*, n° 288, 1996.

Cavallier G., « Istanbul, New York, et après ? » *Urbanisme*, hors série n° 15, 2001.

CERTU, *Étude méthodologique sur la connaissance des déplacements périurbains*, 2004.

CERTU, *Bilan des PDU de 1996 à 2001*, 2002.

CERTU, *Scot et déplacements*, juin 2004.

Chabbi M., « Mutations de la centralité et enjeux urbains dans les villes tunisiennes : les cas de Tunis, Sfax et Sousse », in *Les Cahiers du GREMAMO*, n°18, L'Harmattan, 2005.

Chaline C., *Ces ports qui créèrent des villes*, L'Harmattan, 1994.

Chaline C., Dubois-Maury J., *Les risques urbains*, Armand Colin, 2002.

Champagne P., « Environnement, espace public et représentation », *Espaces et Sociétés*, n°77, 1994.

Chanson-Jabeur C., Prenant A., Ribau P., Semmoud B., *Les services publics et leurs dynamiques au Maghreb et au Maroc*, L'Harmattan, 2001.

Chantreuil F., Dupraz P., « Critères d'équité et répartition des aides directes aux agriculteurs », *Économie Rurale*, n° 271, 2002.

Charles L., « Pollution atmosphérique en région Île-de-France : une problématique en transition », *Pollution atmosphérique*, n°177, janvier-mars 2003.

Charlot-Valdieu C., Outrequin P., « La Ville et le Développement durable », *Cahiers du CSTB*, mars 1999.

Chassande P., *Développement durable : pourquoi ? Comment ?*, Edisud, 2002.

Cheveigné S. de, *L'environnement dans les journaux télévisés*, CNRS, 1994.

Chevrier S. et Le Bot J-M., *Le conseil local de l'Énergie (CLE), Évaluation d'une agence locale de l'Énergie en Bretagne*, ADEME, 2000.

Clergeau P., Esterlingot D., Chaperon J. & Lerat C., « Difficultés de cohabitation entre l'homme et l'animal : le cas des concentrations d'oiseaux en site urbain », *Natures Sciences Sociétés*, n°4, 1996.

Clergeau P., « Les différents visages de l'étourneau », *La Recherche*, n°313, 1998.

Clergeau P., Mandon-Dalger I. & Georget S., « Mise en place d'une gestion intégrée d'un oiseau ravageur des cultures à la Réunion », *Ingénieries*, n°30, 2002.

Clergeau P., *Oiseaux à risques en ville et en campagne ; vers une gestion intégrée des populations*, INRA Ed., 1997.

Clergeau P. « Quand les oiseaux envahissent les villes », *Pour la Science*, mars 2005.

Clergeau P, Sauvage A., Lemoine A., Marchand J-P, Dubs F. & Mennechez G, « Quels oiseaux dans la ville ? Une étude pluridisciplinaire d'un même gradient urbain », *Annales de la recherche urbaine*, 1997.

Collin M., *Ville portuaire, acteur du développement durable*, L'Harmattan, 2003.

Collomb P., *Les Français et l'environnement*, PUF-INED, 1998.

Comby J., « Quelques idées simples sur les politiques foncières locales », *Études foncières*, n°110, juillet-août 2004.

Commission Environnement Littoral, *Pour une approche intégrée de gestion des zones côtières. Initiatives locales. Stratégies nationales*. Rapport au Gouvernement, 2002.

Commission Européenne, *Les enseignements du programme de démonstration de la Commission européenne sur l'aménagement intégré des zones côtières (AIZC)*, Office des publications officielles des communautés européennes, 1999.

Commission Européenne, *Vers une stratégie européenne d'aménagement intégré des zones côtières. Principes généraux et options politiques*, Office des publications officielles des communautés européennes, 1999.

Commission Européenne, *Schéma de Développement de l'Espace Communautaire. Vers un développement spatial équilibré et durable du territoire de l'Union Européenne*, Office des publications officielles des communautés européennes, 1999.

Commission Littoral du CNADT, *10 mesures pour un nouveau contrat social sur le littoral*. www.datar.gouv.fr, 2003.

Corlay J.P., « Géographie sociale, géographie du littoral », *Noréis*, n°165, 1995.

Crowley J., « Les enjeux politiques du changement climatique », *Critique Internationale*, n° 9, 2000.

Cuhe D., « Nouveaux regards sur la culture. L'évolution d'une notion en anthropologie », *Sciences Humaines*, n°77, 1997.

Cugini F., *Les collectivités locales et les indicateurs urbains du développement durable*, FMCU, 1999.

Cuiller F. et Boudineau I., *Les débats sur la ville 2*, Ed. Confluences, 1999.

D

Dab W., Roussel I., *L'air et la ville*, Hachette, 2001.

D'Alessandro Scarpari C., Charvolin F., *Espaces, savoirs et incertitudes*, Ibis Press, 2005.

Daligaux J., *Urbanisation et société locale en Provence*, L'Harmattan, 1999.

Daligaux J., « La périurbanisation en Provence : Visages d'hier et d'aujourd'hui, interrogations pour demain, le cas du Var et des Bouches-du-Rhône », *Géocarrefour*, Volume 76-n°4, 2001.

Daligaux J., « Conflits sur l'habitat diffus dans le Var », *Études Foncières*, n°71, juin 1996.

Damian M., Graz J.-C., *Commerce international et développement durable*, Economica, 2001.

Dansereau F., Navez-Bouchanine F., *Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants*, L'Harmattan, 2002.

Darras E., « Les limites de la distance. Réflexion sur les modes d'appropriation des produits culturels », in O. Donnat, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, DEP / Ministère de la culture / La Documentation française, 2003.

Darré J.-P., *La production de connaissances par l'action ; Arguments contre le racisme de l'intelligence*, EMSH / INRA, 1999.

Dassonville A., Kaszynski M., « Une politique foncière pour les espaces ouverts », *Études Foncières*, n°106, nove-déc. 2003.

DATAR, *Quelle France pour 2020 ?*, 2003.

DATAR, *Une nouvelle politique de développement des territoires pour la France : contribution au débat sur la décentralisation, l'Europe, l'aménagement du territoire*, La Documentation française, 2003.

Dauphine A., *Risques et Catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Armand Colin, 2001.

Dayan D., « Les mystères de la réception », *Le Débat*, n°71, 1992.

Debarbieux B., de Bernardy M., *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, MSHA, 2003.

Deboudt P., « La place de la nature dans la gestion intégrée de la zone côtière : réflexions d'un géographe », *Océanis*, 2005.

Debuyst F., Defourny P., Gerard H., *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables*, L'Harmattan, 2001.

Delfau G., *Le retour du citoyen. Démocratie et territoires*, Éditions de l'Aube, 1994.

Delvaux L., Henry de Frahan B., Dupraz P. et Vermersch D. 1999. « Adoption d'une MAE et consentement à recevoir des agriculteurs en Région wallonne », *Économie Rurale*, n°249, 1999.

Denieul F., *Nord de Paris, Sud de Bruxelles : éléments pour une diplomatie régionale de proximité*, Édition de l'Aube, 1998.

Denis A., L'Horty T., « Transferts sociaux locaux et retour à l'emploi », *Économie et Statistiques*, Insee, n° 357-358, février 2003.

Deshayes F., « Problématique de l'évolution statutaire et gestion des fonds structurels dans les DOM », in Faberon J.-Y., Auby J.-Y., *L'évolution du statut de département d'outre-mer*, PUAM, 1999.

Dessus B., *Pas de gabegie pour l'énergie*, Éditions de l'Aube, 1994.

Diebold M.-C., « Pays-Bas : paradigme, la ville compacte », *Diagonal*, n°140, 1999.

Di Méo G., *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, 1998.

Dobré M., *L'opinion publique et l'environnement*, IFEN, 1995.

Doise W., Clémence A., Lorenzi-Cioldi F., *Représentations sociales et analyse de données*, PUG, 1992.

Dolez B., Paris D. & Y. Surel, *Métropoles en construction. Territoires, politiques et processus*, L'Harmattan, 2004.

Donzelot J., Mével, C., Wyvekens, A., *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, éd. Le Seuil, 2003.

Donzelot, J., Jaillet, M.-C., *La nouvelle question urbaine*, PUCA, 2001.

Donzelot J., *Face à l'exclusion, le modèle français*, éd. Esprit, 1991.

Drees, « L'action sociale des communes de 5 000 à moins de 200 000 habitants », *Études et Résultats*, n° 307, avril 2004.

Dron D. et Cohen de Lara M., *Pour une politique soutenable des transports, Rapport au Ministre de l'Environnement*, La Documentation Française, 1995.

Dubois J., *Communauté de politiques publiques et projets urbains ; étude comparée de deux grandes opérations d'urbanisme municipale contemporaines*, L'Harmattan, 1997.

Dubois-Maury J., « Sociétés industrielles : risques naturels et responsabilité humaine », *Cahier Français*, n°306, 2002.

Dubois-Taine G. et Chalas Y., *La ville émergente*, Ed. de l'Aube, 1997.

Duhem B., *Ville et écologie, bilan d'un programme 1992-1999*, PUCA, 2000.

Dumoulin L., La Branche S., Robert C. et Warin P., *Le recours aux experts : raisons et usages politiques*, PUG, 2005.

Dupilet D., *Le règlement des conflits d'usage dans la zone côtière entre la pêche professionnelle et les autres activités. Rapport au Premier Ministre*, La documentation française, 2001.

Dupuy G., « Le développement durable : un paradigme pour le renouveau de la planification urbaine », *Territoires et Sociétés*, 1995.

Dupuy G., *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2003.

Dupraz P., Léon Y., Pech M., « Soutien public à l'agriculture et au développement rural : l'équité introuvable ? », *Économie Rurale*, n°262, 2001.

Dupraz P., Henry de Frahan B., Vermersch D., Delvaux L., « Production de biens publics par des ménages : une application à l'offre environnementale des agriculteurs », *Revue d'Économie Politique*, n°110 (2), 2000.

E/F

El Maoula el Iraki A., *Des notables du Makhzen à l'épreuve de la « gouvernance »*, L'Harmattan, 2002.

Emelianoff C. et Theys J., « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, n° 113, 2001.

Emeri C., *La responsabilité politique*, Dalloz, 1998.

Faburel G., *Le bruit des Avions. Évaluation du coût social*. Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 2001.

Favier R., Granet-Abisset A.-M., *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité*, CNRS-MSH-ALPES, 2005.

Flament C., « Structure et dynamique des représentations sociales », in Jodelet D., *Les représentations sociales*, PUF, 1989.

Ferrier J.-P., *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Éditions Payot, 1998.

Festy B., « À propos de l'évaluation des expositions humaines d'origine atmosphérique : la nécessité d'une vision globale et multipartenariale », *Pollution atmosphérique*, n°169, 2001.

Festy B., « La pollution atmosphérique extérieure » in D. Charpin, *L'air et la santé*, Flammarion, 2004.

Festy B., « La qualité de l'air : un enjeu sanitaire et environnemental majeur », *Pollution atmosphérique*, n°173, 2002.

Festy B., « Les phénomènes de pollution atmosphérique : nécessité et difficulté d'une vision environnementale et sanitaire globale », *Responsabilité et environnement (Annales des Mines)*, n°27, 2002

Fijalkow Y., *Sociologie de la ville*, La Découverte, 2002.

Fitoussi J.-P., Laurent E., Maurice J., « Ségrégation urbaine et intégration sociale », *Habitat et Société*, n°32, 2003.

Fornage N. et al., *Royaume du Maroc. Secteur de l'Eau*, Agence Française de Développement, 2003.

Fortier-Kriegel A., *L'avenir des paysages en France*, Fayard, 2005.

Fouchier V., *Les densités urbaines et le développement durable. Le cas de l'Île-de-France*, SGVN, 1997.

Foucrier, A., « Les effets des risques naturels sur une société développée ; l'exemple des tremblements de terre en Californie. », *Histoire, Économie et Société*, n°3, 1997.

Fourniau J.-M., Lepage L., Simard, L., Gariépy, M. et M. Gauthier, *Le débat public en apprentissage. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, L'Harmattan, 2004.

Fourniau J.-M., « Aide à la décision, démocratisation de la vie publique ou nouvelle scène de l'action collective ? Les regards de la recherche sur le débat public », in R. Billé et Mermet L., *Concertation, décision et environnement. Regards croisés*, La Documentation française, 2003.

Frère S., Roussel I., Ménérault P., « L'ozone des villes et l'ozone des champs. Ou les relations ambiguës entre pollution atmosphérique et périurbanisation », *Géocarrefour*, vol. 76, n°4, 2001.

Frère S., « Quelle mobilisation citoyenne sur les enjeux de mobilité et de pollution atmosphérique ? », in Scarwell H.-J., Franchomme M. (coord.), *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, Éditions de l'Aube, 2004.

G

Gachelin C., *Pour un plan stratégique intégré du littoral français. Rapport au Ministre chargé de l'aménagement du territoire*, DATAR, 1992.

Gaillard F., Robert J., « Le développement durable : un défi territorial », *Guide des communes*, 20 sept. 1999.

Garapon A., Salas D., *La République pénalisée*, Hachette, 1996

Gariépy M., « Ouverture du marché de l'électricité, apprentissage organisationnel et évaluation environnementale au Québec », in J.-M. Fourniau, Lepage L., Simard L., Gariépy M. et Gauthier M., *Le débat public en apprentissage. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, L'Harmattan, 2004.

Garin-Ferraz G., *Villes et développement durable. Objectif XXI^e siècle*, CNFPT, 1996.

Garin-Ferraz G. et Goudet F., *Questions à propos du développement urbain durable ; Les travaux de l'atelier de PUCA*, PUCA, coll. Recherches n° 147, 2003.

Gaudin J.-P., *Les nouvelles politiques urbaines*, PUF, 1997.

Gaudin J.-P., « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques », *Revue française de sciences politiques*, n°46, 1995.

Gaudin J.-P., *L'action publique, Sociologie et politique*, PSP / Dalloz, 2004.

Gaudin J.-P., « La gouvernance moderne, hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars 1998.

Gauthier M., « Débat public et gestion de l'environnement : bilan de l'expérience québécoise de médiation environnementale », in *Le débat public en apprentissage. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Fourniau M., L. Lepage, L. Simard, M. Gariépy et M. Gauthier, L'Harmattan, 2004.

Gauthier M., « Gestion intégrée de l'environnement en milieu urbain : vers un renouvellement des pratiques planificatrices ? », *Organisations et territoires*, 2005.

Gauthier M. et Lepage L., « La mise en œuvre de la ville viable : un problème d'action publique », in Mathieu N. et Guérmond Y., *Explorer le concept de ville durable*, EDPS, 2004.

Gauzin-Müller D., *L'architecture écologique*, ed. Le Moniteur, 2001.

Geertz C., *Savoir local, savoir global*, PUF, 1986.

Geslin P., *L'apprentissage des mondes: une anthropologie appliquée aux transferts de technologies*, EMSH, 2000.

Ghezali M., « Aménagement et gestion intégrée des zones côtières », *Revue Juridique de l'Environnement*, n° spécial, 2001.

Gibelli M.-C., Camagni R., *Développement urbain durable : quatre métropoles européennes à l'épreuve*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1997.

Gilbert C., « Au-delà de l'alternative maîtrise-non maîtrise des risques collectifs: propositions pour des analyses et politiques intermédiaires », *Nature-science-sociétés*, 1997.

Giroux P., « Le nouveau cadre conceptuel de l'aide publique au développement (APD) », *Liaison Énergie Francophonie*, n° 60, 2003.

Godard O., Henry C., Lagadec P., Michel-Kerjan E., *Traité des nouveaux risques*, Gallimard, 2002.

Godard O., « Le développement durable et la recherche scientifique, ou la difficile conciliation des logiques de l'action et de la connaissance », in M. Jollivet, *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Nature, Science et Société, Elsevier, 2001.

Godard O., « Le développement durable et le devenir des villes, bonnes intentions et fausses bonnes idées », *Futuribles*, n° 209 mai 1999.

Godard O., « Stratégies industrielles et conventions d'environnement : de l'univers stabilisé aux univers controversés », *INSEE-Méthodes*, n° 39-40, décembre 1993.

Godard O., « Le développement durable et la question urbaine », *Le courrier du CNRS*, 1994.

Godard O., « Le développement durable : paysage intellectuel », *Natures Sciences Sociétés*, n° 2, 1996.

Godard O., « Projets et recompositions par les échelles territoriales », *Pouvoirs locaux*, n° 34, 1997.

Gouttebel J.-Y., *Stratégie de développement territorial*, Economica, 2003.

Goxe A., « Gouvernance territoriale et développement durable : entre implications théoriques et usages rhétoriques », in Pasquier R., Simoulin V., Weisbein J., *La gouvernance à l'épreuve de ses usages sociaux. Pratiques, discours et théories de la gouvernance territoriale*, LGDJ, « Droit et Société ».

Goxe A., « Entre projet politique et vision gestionnaire : les politiques de développement durable des collectivités territoriales et leurs implications managériales », *Politique et Management Publique* : « Le management à l'épreuve de la politique », IEP de Bordeaux, 2005.

Grafmeyer Y., Dansereau F., *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, PUL, 1998.

Grillet-Aubert A., Guth S., *Transports et architecture du territoire*, Ed. Recherche, Paris, 2003.

Grillet-Aubert A., Guth S., *Déplacements*, Ed. Recherche, 2005.

Guengant A., « La Constitution peut-elle garantir l'autonomie financière des collectivités territoriales ? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, 2004.

Guengant A., « Économie des finances locales : trente-cinq ans de recherche au CREFAUR », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, 2002.

Guengant A., et G. Gilbert, « L'économie publique locale quinze ans après : entre espace et territoire », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 1, 2002.

Guengant A. et M. Leprince, « Interactions fiscales verticales et réaction des communes à la coopération intercommunale », *Revue Économique*, n° 3, 2002.

Guérin I., Servet J.-M., *Exclusion et Liens financiers*, Economica, 2003.

Guibert B., Berlan-Darque M., *L'environnement, question sociale. Dix ans de recherche pour le Ministère de l'Environnement*, Éditions Odile Jacob, 2001.

Guigou J.-L., *L'aménagement en 50 tendances*, DATAR/Éd. De l'Aube, 2002.

Guillain R., Huriot J.-M., « Les externalités d'informations, mythe ou réalité », in Baumont C., Combes P.-P., Derycke P.-H. et Jayet H., *Économie géographique : les théories à l'épreuve des faits*, Economica, 2000.

Guille-Escuret, G., *Les Sociétés et leurs natures*, Armand Colin, 1989.

H/I/J/K

Hamel P., « La consultation publique et les limites de la participation des citoyens aux affaires urbaines », *Recherches sociographiques*, Vol. XL, n° 3, 1999.

Hannerz U., *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Éditions de Minuit, 1983.

Hayot A., Sauvage A., *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Éditions La Villette, 2000.

Héran F., Zuindeau B., *Développement durable et territoires*, L'Harmattan, 2002

Hassenteufel P., « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, PUF, 2000.

Humbert E., « Modélisation des hydrosystèmes souterrains : identification des paramètres par approche inverse », in Blasco F., *Tendances nouvelles en modélisation pour l'environnement*, Elsevier, 1997.

Huriot J.-M., « Économie, espace, exclusion », in Bailly A.S., éd., *Terres d'exclusions, terres d'espérances*, Economica, 1997.

Huriot J.-M., « La théorie économique et l'espace : une réconciliation », in Lassudrie-Duchêne B., *Connaissances économiques, approfondissements*, Economica, 1998.

Huriot J.-M., *La ville ou la proximité organisée*, Anthropos, 1998.

Huriot J.-M., Perreur J., « Centre et périphéries : fondements et critères », in Célimène F. et Lacour C., *L'intégration régionale des espaces*, Economica, 1997.

IAURIF, « Les disparités territoriales », *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 137, décembre 2003.

IFEN, « La pression de la construction ne se relâche pas sur le littoral français », *Les données de l'environnement*, 2000.

IFEN, « Les Français jugent leur environnement de proximité », *Les données de l'environnement*, n° 70, octobre, 2001.

IFEN, « La sensibilité des Français à leur environnement de proximité », *Les données de l'environnement*, n° 85, août, 2003.

IFEN, « 45 indicateurs de développement durable : une contribution de l'IFEN », *Études et Travaux* n°41, décembre 2003.

IFEN, « Propositions d'indicateurs de développement durable pour la France », *Études et travaux*, n° 35, Novembre 2001.

Insee/Dreif, *Les déplacements des Franciliens en 2002. Enquête Globale de Transport*, DREIF/INSEE, 2004.

Iraki A., *Des notables du Makhzen à l'épreuve de la gouvernance, Élités locales, gestion urbaine et développement au Maroc*, L'Harmattan, 2002.

Jacob S., Varo F., *Évaluer l'action publique. État des lieux et perspectives en Belgique*, Academia Press, 2003.

Jadoul F., *La terre est notre maison*, Éditions Luc Pire, 2002.

Jamet Ph., *La quatrième feuille. Trois études naturelles sur le développement durable*, Presses de l'École des Mines, 2004.

Jobert B., « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue Française de Science Politique*, vol.42, n°2, Avril, 1992.

Jobert, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, 1998.

Jolé M., « La figure du chef de projet urbain », *Les métiers de la ville*, L'Harmattan / FNAU, 2003.

Jollivet M., *Le développement durable, de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche*, Elsevier, 2001.

Joseph I., *La ville sans qualité*, Éditions de l'Aube, 1998.

Jourdan G., *Gouvernance, transports et planification urbaine, étude comparée de l'aire toulousaine et de la conurbation Nice Côte d'Azur*, L'Harmattan, 2003.

Jouve B., *La gouvernance urbaine en questions*, Elsevier, 2003.

Jouve B. et Lefevre C., *Villes, métropoles : les nouveaux territoires du politique*, Anthropos, 1999.

Kalaora B., Charles L., « Intervention sociologique et développement durable : le cas de la gestion intégrée des zones côtières », *Natures Sciences Sociétés*, 2000.

Kandel R., « Le « développement durable », l'atmosphère et le climat », *Natures Sciences et Sociétés*, n°3, 1999.

Kassou A., « Professionnels de l'urbanisme, le puzzle marocain », in De Miras Cl., (dir.), *Recherches urbaines sur le Maroc*, INAU / L'Harmattan, 2005.

Kauffmann J.-C., *Corps de femmes, regards d'hommes*, Pocket, 1998.

Kaufmann V., Guidez J.M., *Les citoyens face à l'automobilité, les déterminants du choix modal*, CERTU, ADELE, UTP, 1998.

Kessler M.-C., Lascoumes P., Setbon M., Thoenig J.-C., *Évaluation des politiques publiques*, L'Harmattan, 1998.

Knight R., « Des villes viables pour un développement durable », *Revue internationale des sciences sociales*, février 1993.

L

La Branche S., Robert C., Warin P., *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, PUG, 2005.

Lacaze J.-P., « L'étalement urbain hier et demain », *Études foncières*, n°96, mars-avril 2002.

Lacombe P., « Les agricultures dans la société : quelles fonctions ? quels métiers ? », in *Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités*, Economica, 1998.

Landais E., « Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? », *Courrier de l'environnement de l'Inra*, n°33, avril 1999.

Lafaye C., Thévenot L., « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, XXXIV, 1993.

Laganier R., Scarwell H.-J., « De la mémoire cartographique à la représentation in situ de la mémoire : quelle stratégie de gestion du risque d'inondation ? » in Scarwell H.-J., Franchomme M., *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, Éditions de l'Aube, 2004.

Laganier R. et Roussel I., « La gestion de l'écosystème urbain » pour une ville durable », *Bulletin de l'Association des géographes français*, juin 2000.

Laganier R., Villalba B., Zuideau B., « Développement durable et territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Revue numérique Développement durable et territoires* (www.revue-ddt.org), 2002.

Laganier R., Salvador P.-G., « La ville et les risques hydrologiques. Dossier pédagogique », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, 2000.

Laganier R., Scarwell H.-J., « Risques hydrologiques et territoires », In Moriniaux V. (dir.), *Les Risques*, Éditions du Temps, 2003.

Lahire B., *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004.

Laigle L., *Développement durable dans les plans d'urbanisme*, ADEME, 2000.

- Laigle L., Oehler V., *Les enjeux sociaux et environnementaux du développement urbain. La question des inégalités écologiques*, CSTB, 2004.
- Lamblin V., « Empreinte écologique ou empreinte productive? », *Futuribles*, n°284, mars 2003.
- Larribeau S. et Penard T., « Le commerce électronique en France : un essai de mesure sur le marché des CD », *Économie et statistiques*, n° 355-356, 2002.
- Larrue C., *Analyser les politiques publiques d'environnement*, L'Harmattan, 2000.
- Larrue C., « Recherche et développement régional durable », *Actes du troisième symposium européen*, Tours, 18 et 19 décembre 2000, MSH Villes et Territoires 2002.
- Lascombes P., *Les ambiguïtés des politiques de développement durable*, Odile Jacob, 2001.
- Lascombes P., « Gouverner par les instruments, ou comment s'instrumente l'action publique », in Lagroye J., *La Politisation*, Belin, 2003.
- Lascombes P., « La précaution comme anticipation des risques résiduels et hybridation de la responsabilité », *L'année sociologique*, vol. 46(2), 1996.
- Lascombes P. et Le Gales P., *Gouverner par les instruments*, Presses des Sciences Politiques, 2004.
- Latouche S., *Les dangers du marché planétaire*, Presses des Sciences politiques, 1998.
- Latouche, S., *La déraison de la raison économique. Du délire d'efficacité au principe de précaution*, Albin Michel, 2001.
- Latour B., *La science en action*, La Découverte, 1989.
- Latour B., *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, 2004.
- Lavigne-Delville P., Bouju J., & Le Roy E., *Prendre en compte les enjeux fonciers dans une démarche d'aménagement. Stratégies foncières et bas-fond au Sahel*, Éditions du Gret, 2000.
- Lavigne-Delville P., Bouju J., & Le Roy E., « Comment articuler législation nationale et droits fonciers locaux : expériences en Afrique de l'Ouest francophone », *Dossier n°86, IIED*, juin 1999.
- Lavoux T., « Les indicateurs du développement durable », *Méthodes et perspectives*, IFEN, 1999.
- Le Bot J.-M., « Construction sociale d'une alternative agricole : du plan de développement durable à la conversion à l'agriculture biologique », *Les Cahiers du BIOGER*, vol. 2, 1998.
- Le Bot J.-M., *Du développement durable au bien public. Essai anthropologique sur l'environnement et l'économie*, L'Harmattan, 2002.
- Le Bot J.-M., « Une analyse de l'agriculture biologique par les sciences humaines. Les dimensions technique, éthique et sociale d'une alternative agricole », *Les Cahiers du RIR*, n° 1, janvier, 1996.
- Le Floch S., « Environnement, paysage, écologie... et gens ordinaires. Quelques pistes de réflexion issues d'une enquête exploratoire », *Natures Sciences Sociétés*, vol.7, n°2, 1999.
- Le Galès P., « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol.45, n°1, 1995.
- Leclerc-Olive M., « Les nouvelles collectivités territoriales, entraide internationale et pouvoirs locaux : légitimité instrumentale ou légitimité politique ? », in Lebeau Y., *État et acteurs émergents en Afrique*, Karthala, 2003.
- Lekhal A., « Le mouvement d'Urbanisation en Algérie : essai de bilan statistique et impacts environnementaux et spatiaux », *Villes en parallèles*, n° 36/37, 2003.
- Lekhal A., « Petites villes et développement local en Algérie : cas de Azzaba », *Rhumel*, n°6, 1998.
- Lekhal A., *Place et rôle des petites villes dans le processus d'urbanisation*, Coll. Gestion des Grandes villes, Wilaya de Annaba, 1998.
- Le Lay G. & Clegeau P., « Une démarche cartographique pour la gestion de la faune sauvage à l'échelle du paysage », *Revue Internationale de Géomatique*, n°11, 2001.
- Le Louarn P., *Décision locale et droit de l'environnement : étude comparée des cas breton et martiniquais*, PUR, 1998.
- Le Louarn P. et Gouzien A., *Environnement et politique. Constructions juridico-politiques et usages sociaux*, PUR, 1996.
- Lepage C. et Guery F., *La politique de précaution*, PUF, 2001.
- Lepage L., Gauthier M., Champagne P., « Le projet de restauration du fleuve St-Laurent : de l'approche technocratique à l'implication des communautés riveraines », *Sociologies pratiques*, n° 3, 2003.
- Le Pestre P., *Protection de l'environnement et relations internationales. Les défis de l'écopolitique mondiale*, Armand Colin, 2005.
- Leroy E., Karsenty A., Bertranda., *La sécurisation foncière en Afrique Noire. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Karthala, 1996.
- Letombe G., Longuepée J., Zuideau B. « Environnement et valeurs immobilières : quelques applications récentes de la méthode des prix hédoniques », *Études Foncières*, n°98, Juillet-Aout, 2002.
- Le Tellier J., « Recompositions territoriales et gestion déléguée des services publics au Maroc. L'accès à l'eau potable à Tanger et Tétouan. Bornes-fontaines et branchements sociaux en milieu urbain précaire », *Revue d'Économie Méridionale*, Vol. 53, n° 209-210, 1-2/2005.
- Levesque R., Thenot C., Thomas A., « La pression foncière urbaine sur les espaces naturels », *Études foncières*, n°96, mars-avril 2002.
- Linard M., *Des machines et des Hommes. Apprendre avec les nouvelles technologies*, L'Harmattan, 1996
- Lovelock J.E., *La terre est un être vivant*, Éditions du Rocher, 1979.
- Lozachmeur O., « Le concept de gestion intégrée des zones côtières en droit international, communautaire et national », *Droit Maritime Français*, 2005.

M

- Macgilchrist R., « Les jeux de participation dans les grands projets hydrauliques ». *Cahiers du Germes*, n° 12, 1987.

- MacGilchrist R., Olivry D., « L'utilité sociale de la participation : vers un pragmatisme social. Exemple du Projet de Barrage de Saint-Geniez-d'Olt », *Les Cahiers du GERMES*, Tome III, n° 11, déc. 1985.
- Madoré F., *Ségrégation sociale et habitat*, PUR, 2004.
- Magnaghi A., *Le projet local*, Mardaga, 2000.
- Maljean-Dubois S., *L'outil économique en droit international et européen de l'environnement*, La Documentation Française, 2002.
- Marconis R., « Le métro et la réorganisation des transports collectifs dans l'agglomération de Toulouse », *Sud-Ouest Européen*, n° 4, 1999.
- Maréchal J.-P., Quenault B., *Le développement durable. Une perspective pour le 21^e siècle*, PUR, 2004.
- Marie A., *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Karthala, 1997.
- Marie A. & Leimdorfer F., *L'Afrique des citadins. Sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Karthala, 2003.
- Marini P., « La politique maritime et littorale de la France : le littoral », *Sénat*, n° 345, 1998.
- Martinet Y., Wroblewski A., Kergomard C., Ponche J.-L., Nollet V., Dechaux J.-C., « Inventaires spatialisés de polluants atmosphériques : élaboration et utilisation dans des systèmes d'information géographique », *Revue internationale de Géomatique*, vol 15-1, 2005.
- Massot M.-H., Armoogum J., « Évaluation des potentiels de report modal des trafics automobiles dans le cas de la zone dense francilienne », *Revue Transport Sécurité*, n° 77, 2002.
- Mathieu N. et Guermont Y., *Explorer le concept de ville durable*, EDPS, 2004.
- Mattout P., Metayer G., « Évaluation d'une procédure de concertation régionale sur un projet technologique majeur. Le cas de la commission locale d'information sur la centrale de Civaux », *Les Cahiers du GERMES*, Tome III, n° 11, déc. 1985.
- Maurin E., *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Seuil, 2004.
- May N., Landrieu J. et Spector H., *La ville éclatée*, MELT / DRAST, Ed. de l'Aube, 1998.
- Mbembé Achille, « Du gouvernement privé indirect », *Politique Africaine*, n° 73, 1999.
- Médard J.-F., « Clientélisme politique et corruption », *Revue Tiers Monde*, n° 161, 2000.
- Médard J.-F., « Postface » in Briquet J.-L. et Sawicki F., *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, PUF, 1998.
- Médard J.-F., « L'État néo-patrimonial en Afrique Noire », in Médard J.-F. (dir.), *États d'Afrique Noire. Formations, mécanismes et crises*, Karthala, 1991.
- MEDD, *Indicateurs nationaux du développement durable : lesquels retenir ?*, La Documentation Française, 2004.
- Merlin P., *L'aménagement du territoire*, PUF, 2002.
- Mermet L., *Stratégies pour une gestion de l'environnement. La nature comme jeu de société ?* L'Harmattan, 1992.
- Metzger, P., « Contribution à une problématique de l'environnement urbain », *Cahier des Sciences Humaines*, n° 4, 1994.
- Meur-Ferec C., Morel V., « L'érosion sur la frange côtière : un exemple de gestion des risques. », *Natures Sciences Sociétés*, n° 12, 2004.
- Meur-Ferec C., « L'occupation du littoral, ou le choix d'investir un territoire à risques », *Océanis*, n° 28, 2003.
- Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, *Rapport au Parlement sur l'application de la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral et sur les mesures spécifiques prises en faveur du littoral*, 1999.
- Miossec A., « La place du tourisme dans la politique du littoral en France, du rapport Piquard au rapport Bonnot », *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, 2001.
- Miras C. de, Le Tellier J., « Décentralisation et délégation de service public. Le cas de la distribution d'eau potable dans de grandes métropoles marocaines », *Revue de la Coopération Transfrontalière*, IEP de Strasbourg, numéro spécial 2005.
- Miras C. de, Le Tellier J., coll. Saloui A., *Gouvernance urbaine et accès à l'eau potable au Maroc. Partenariat Public-Privé à Casablanca et Tanger-Tétouan*, L'Harmattan, 2005.
- Moles A., Rohmer É., *Psychosociologie de l'espace*, L'Harmattan, 1998.
- Mollard A., Chatellier V., Codron J.-M., Dupraz P., Jacquet F., « Vers une gestion intégrée agriculture-environnement ? Diagnostic, solutions, perspectives ». *Les Dossier de l'environnement de l'INRA*, n° 23, 2003.
- Mollard A., Chatellier V., Codron J.-M., Dupraz P., Jacquet F., « L'agriculture contre l'environnement ? Diagnostic, solutions et perspectives économiques », *Annales des Mines*, n° 30, 2003.
- Mondon D., Ramira R., « Le pouvoir d'accuser : la procédure judiciaire comme arme politique », *Justices*, n° 2, 2000.
- Morant P., et Cotonnec A., « Les enjeux de la cartographie du paysage. L'exemple des réseaux bocagers », in Baudry J., *L'arbre en réseau. Connaissance et gestion des paysages bocagers*, INRA Éditions, 2003.
- Moreau-Defarges P., *La gouvernance*, PUF, 2003.
- Morel C., *Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Gallimard, 2002.
- Morlet O., « Habitat individuel et coûts collectifs », *Études foncières*, n° 92, 2001.
- Morlet O., « Marché du logement et ségrégation spatiale en région parisienne », *Études Foncières*, n° 85, 2000.
- Mormont M., Bertrand A., « Oppositions locales et dynamique d'environnementalisation », *Espaces et Sociétés*, n° 101-102, 2001.
- Moser G., Weiss K., *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Armand Colin, 2003.
- Mousel M., « Changement climatique et gouvernance mondiale », *Responsabilité & Environnement*, n° 15, juillet 1999.
- Muller P., « Le modèle français d'administration face à la constitution d'un espace public européen », in *L'administration française est-elle en crise ?*, L'Harmattan, 1993.
- Muller P., « L'analyse cognitive des politiques publiques, vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, n° 2, 2000.

Muller P. et Surel Y., *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, 1998.

Mutin G., *L'eau dans le monde arabe. Enjeux et conflits*, Ellipses, 2000.

N/O

Navez-Bouchanine F., « Villes, associations, aménagement au Maroc », *Annales de la recherche urbaine*, n°89, 2001.

Navez-Bouchanine F., « Les chemins tortueux de la démocratisation des projets en bidonville », *Espaces et Sociétés*, n°112, numéro spécial sur Ville et Démocratie, 2003.

Nehlig P., Baudin Th., Janjou D., Rossi Ph., Simien F., Schwartz S., Truffert C., « Un référentiel géologique français », *Géomètre*, n°4, 2003.

Neveu C., *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, L'Harmattan, 1999.

Newman P. et Kennorthy J., « Formes de la ville et transports: vers un nouvel urbanisme », *Cahiers de l'IAURIF*, n° 114-115, 1996.

Noiville C., *Du bon gouvernement des risques, le droit et la question du « risque acceptable »*, PUF, juin 2003.

Nonjon M., « Brouiller les frontières de l'expertise : le rôle des "professionnels" de la participation », in Dumoulin L., *Le recours aux experts : raisons et usages politiques*, PUG, 2005.

Novarina G., *Plan et projet. L'urbanisme en France et en Italie*, Paris, Anthropos, 2003.

Novarina G., « L'association : un lobby d'intérêt général », in *Actions associatives. solidarités et territoires*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001.

Novarina G., « La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme », *Annales de la recherche urbaine*, n° 80-81, 1998.

Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, *Rapport 2001 sur la Pauvreté*, La Documentation Française, 2002.

Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, *Rapport 2003-2004*, La Documentation Française, 2004.

Olivier de Sardan J-P, *Anthropologie et développement ; essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, 1995.

Olivier de Sardan J-P., « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique Africaine*, n°63, 1996.

Olivier de Sardan J-P., « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, janvier-mars, 1999.

Orfeuil J.P., *Transports, pauvretés, exclusions*, ed. l'Aube, 2004.

Orfeuil J-P., *Éléments pour une perspective transport-énergie-environnement dans les pays en développement*, INRETS, 1993.

Orfeuil J-P., *Les stratégies de localisation, ménages et services aux ménages dans l'espace urbain*, La Documentation Française, 2000.

Osmont A., « L'État efficace selon la Banque mondiale. Les villes et l'ajustement structurel, L'État en Afrique : indigénisation et modernités », *Cahier du GEMDEV*, n°2453, 1996.

Ouharon A., « Les négociations sur le climat : un bref retour sur l'histoire », *Flux, Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires*, n°48-49, 2002.

P

Palard J., *L'Europe aux frontières : la coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, 1997.

Paquot T., Roncayolo M., *Villes et civilisation urbaine*, Larousse, 1992.

Paris D., Stevens J.F., Benko G., *Lille et sa région urbaine : la bifurcation métropolitaine*, l'Harmattan, 2000.

Paskoff R., *Côtes en danger*, Masson, 1993.

Passet R., Theys J., *Héritiers du futur. Aménagement du territoire, environnement et développement durable*, Éditions de l'Aube, 1995.

Paugam S., *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 2000.

Paugam S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, 2005.

Peemans J-P., *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement "réel" dans la seconde moitié du XX^e siècle*, L'Harmattan, 2002.

Peraldi X., « Le développement des économies méditerranéennes et la structuration des réseaux de transport », in *Suds et îles méditerranéennes : de l'assistance à l'initiative*, Publisud, 2002.

Perret B., *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2001.

Perrin-Guillard G. & Duron P., *Du zonage au contrat... une stratégie pour l'avenir*, Rapport au Premier ministre, La Documentation Française, 2001.

Perthuis C. de, *La génération future a-t-elle un avenir ? Développement durable et mondialisation*, Belin, 2003.

Philifert P., « Rites et espaces funéraires à l'épreuve de la ville au Maroc : traditions, adaptations, contestations », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°96, 2004.

Philifert P., « Les projets de restructuration des espaces commerciaux dans les grands ensembles. Vers des configurations nouvelles des systèmes d'acteurs et de métiers » in *Actes du Colloque international « Les métiers de la ville » Rabat*, INAU, L'Harmattan, janvier 2003.

Piéchaud J-P., « Politiques urbaines locales. Le concept de développement durable et l'environnement des collectivités territoriales », *Territoires*, mars 1995.

Pierre L., « La recherche de nouvelles problématiques foncières en Afrique », *Études Foncières*, n°84, Automne 1999.

Pierre L., « Ouagadougou, ambition internationale et renouvellement urbain », *Revue Urbanisme*, n°340, janvier-février 2005.

Polanyi K., *La grande transformation*, Gallimard, 1983.

Pottier N., Reliant C., Hubert G., Veyret Y., « Les plans de Prévention des Risques naturels à l'épreuve du temps : prouesses et déboires d'une procédure réglementaire », *Annales des Ponts et Chaussées*, n° 105, 2003.

Préteceille E., « Ségrégation urbaines », *Sociétés contemporaines*, n°22-23, 1995.

Préteceille E., « Les registres de l'inégalité : lieux de résidences et ségrégation sociale », *Cahiers Français*, n° 314, 2003.

Q/R

Rabilloud S. et Scherrer F., « L'Isle d'Abeau : la difficile naissance politique de l'agglomération », *Pouvoirs Locaux*, n° 60, Janvier 2004.

Rabourdin S., « Origine et avenir d'un dérèglement », *Territoires*, n° 442, 2003.

Ramade F., *Éléments d'écologie - écologie appliquée*, Ediscience international, 1995.

Reno F., « Politiques touristiques et mouvement associatif » in Breton J-M., *L'écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe*, Karthala-CREJETA, 2001.

Reno F., Fitte-Duval, A., « Les associations et la défense de l'environnement : le cas de l'ASSAUPAMAR à la Martinique », in Le Louarn P. et Gouzien A., *Environnement et politique : constructions juridico-politiques et usages sociaux*, PUR, 1996.

Rist G., *Les mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale*, FUF, 2003

Robin N., Verger F., « Pendant la protection, l'urbanisation continue », *Les Cahiers du Conservatoire du littoral*, n° 13, 1996.

Rogers R., Gumuchdjan Ph., *Des villes pour une petite planète*, Le Moniteur, 2000.

Rombaldi M., *Le développement intégré en Méditerranée*, Ed. A. Piazzola, 2003.

Roussel I., « La difficile mais nécessaire territorialisation de la qualité de l'air », *Pollution Atmosphérique*, n° 169, 2001.

Roussel I., « Les inégalités socio-spatiales liées au risque induit par la pollution de l'air dans la région Nord-Pas-de-Calais », in Aiach P., Marseille M., Theis I. (coord.), *Pourquoi ce lourd tribut payé au cancer ?*, ENSP, 2004.

Roussel I., « Plans régionaux pour la qualité de l'air et pollens », *Revue française d'allergologie*, vol 42, n° 7, 2002.

Roussel I., Charles L., « Peut-on parler d'une gouvernance de la qualité de l'air ? », in Scarwell H.-J., Franchomme M. (coord.), *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, Éditions de l'Aube, 2004.

Roussel I., Rambaud J.-M., « Pollutions atmosphériques et santé. Quelle santé pour quelle prévention », *Pollution atmosphérique*, n° 183, 2004.

Roussel I., Roussel F.-X., Laganier R., « De la ville renouvelée à la ville durable : enjeux et défis des villes du Nord-Pas-de-Calais pour le XXI^e siècle », *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, 2000.

Roussel I., Rozec V., « De l'hygiénisme à la qualité de vie : l'enjeu de la gestion des plaintes environnementales urbaines », *Géocarrefour*, vol. 78 n° 3, 2003.

Roussel I., Schmitt G., « Les odeurs, une préoccupation de santé publique urbaine, la réponse d'un dispositif citoyen », *Pollution atmosphérique*, n° 181, 2004.

Rouyer A. « Les Agendas 21 à Berlin : enjeux et jeux d'échelle de la mobilisation pour le développement urbain durable », *Les Cahiers du Cieu*, juillet 2005.

Rudolf F., *L'environnement, une construction sociale*, PUS, 1998.

Rui S., *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin, 2004.

Rumpala Y., *Régulation publique et environnement. Questions écologiques, réponses économiques*, L'Harmattan, 2003.

S

Sachs I., *Quelles villes pour quel développement ?*, PUF, 1996.

Sachs I., « Quelles régulations pour un développement durable » in *Écologie politique*, 1995.

Sachs I., *L'écodéveloppement. Stratégies pour le XXI^e siècle*, Syros, 1997.

Saffache P., *Dictionnaire simplifié de l'aménagement*, Ibis Rouge, 2002.

Salas D., « L'éthique politique à l'épreuve du droit pénal », *Revue de Science criminelle*, 1997, 2000.

Salmon J-M., *Un monde à grande vitesse, globalisation, mode d'emploi*, Seuil, 2001.

Sandberg A., « Gestion des ressources naturelles et droits de propriété dans le grands nord norvégien : éléments pour une analyse comparative », *Natures Sciences Sociétés*, n° 2 (4), 1994.

Sardan O. de, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, 1995.

Sartori G., « Bien comparer, mal comparer », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 1, n° 1, 1994.

Sauvage A., Chevrier S, Lemoine A. et Clergeau P.(Dir.), *Biodiversité en milieu urbain. Quelle faune sauvage dans les espaces verts ?*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2000.

Sauvage A. et Clergeau P., « L'interdisciplinarité face aux définitions et gestions d'une nature dans la ville », *Natures Sciences Sociétés*, 2004.

Sauvage A., « Urbains, oiseaux et habitats. Quelques effets de co-localisation », *Espaces et sociétés*, 2003.

Sauvez M., *La ville et l'enjeu du développement durable, Rapport au Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement*, La Documentation française, 2001.

Sauvez M., « Les coûts cachés de l'étalement urbain », *Études foncières*, n° 95, janvier 2002.

Sawadogo Raogo A., *L'État et la décentralisation en Afrique*, Karthala, 2002.

Scarwell H-J, Franchomme M., *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, Éditions de l'Aube, 2004.

Scarwell H.-J., Laganier R., *Risque d'inondation et aménagement durable des territoires*, Édition du Septentrion, 2004.

Secchi B., « L'émergence de la ville diffuse », *Diagonal*, n° 156, juillet-août 2002.

Scherrer F., *Repenser le territoire : un dictionnaire critique*, Éditions de l'Aube, 2000.

Scherrer F., « Entre le petit t et le grand T : la tension du génie urbain », in Peyretti, G. et Prost, T., *Une décennie de génie urbain*, Collections du Certu, juin 2000.

Seiler D-L., *La méthode comparative en science politique*, A. Colin, 2004.

Semmoud, N., « L'habiter périurbain : choix ou modèles dominants », *Revue de Géographie Alpine*, tome 91, n° 4, 2003.

Sénécal G., « Champs urbains et développement durable : les approches canadiennes de la ville écologique », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 4, no. 1, 1996.

Simien F., *Guide Géologique des Vignobles de France*, Belin / BRGM, 2005.

Signoles P., El Kadi D., Sidi Boumedine R., *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS, 1999.

Singly F. de, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, 1996.

Smouts M.-C., *Le développement durable. Les termes du débat*, Armand Colin, 2005.

Souiah S.-A., « Les marginalités socio-spatiales dans les villes algériennes », *Cahiers du GREMAMO* n°18, 2005.

Souami T., *Aménageurs de villes et territoires d'habitants. Un siècle dans le Sud algérien*, L'Harmattan, 2003.

Souami T., « Connaître les professionnels de l'urbanisme du sud pour mieux coopérer et agir », in *Gouverner les villes du Sud, défis pour la recherche et pour l'action, Actes du colloque international du PRUD, ISTED-UNESCO*, 2004.

Souami T., « Cultures et milieux urbanistiques locaux », in *Villes en développement*, n° 63-64, Mars, juin 2004.

Souami T., « La terre ou la ville », in *Villes en Parallèle*, n° 36-37, 2003.

Souami T., « Mondialisation et cultures urbanistiques », in A. Osmont et C. Goldblum (dir.), *Villes et citadins dans la mondialisation*, Karthala, 2003.

Soubeyran O., « Imaginaire et écologie urbaine », *Quaderni*, n°43, 2001.

Soubeyran O., Berdoulay V., *L'écologie urbaine et l'urbanisme aux fondements des enjeux actuels*, La Découverte, 2003.

Soubeyran O., Berdoulay V., Buttimer A., *Milieu, colonisation et développement durable, perspectives géographiques sur l'aménagement*, L'Harmattan, 2000.

Storrie T., « La professionnalisation dans l'environnement et le défi de l'apprentissage démocratique : réflexion sur des expériences britanniques », *Espaces et Sociétés* n° 84-85, 1996.

T

Tavernier Y., *La coopération française au développement : bilan, analyse, perspectives*, La Documentation française, 1999.

Terrasson F., *La peur de la nature*, Sang de la Terre, 1997.

Theys J., « Développement durable, villes et territoires. Innover et décloisonner pour anticiper les ruptures », *Notes du CPVS*, n°13, 2000.

Theys J., « Quand inégalités sociales et inégalités écologiques se cumulent. L'exemple du SELA », *Note du CPVS*, n°13, MELT-DRAST, janvier, 2000.

Theys J., « L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Revue Développement Durable et Territoires*, septembre, 2002.

Theys J., « Les approches territoriales et sociales du développement durable », *La revue de la CFDT*, n°48, février, 2002.

Theys J., « Développement durable, villes et territoires – Innover et décloisonner pour anticiper les ruptures », *Notes du Centre de prospective et de veille scientifique*, n°13, janvier 2000.

Theys J., *L'environnement au XXI^e siècle, vol.3, Démocratie et politique à long terme*, Association GERMES, 2000.

Theys J., *Le développement durable urbain en débat : réflexions à partir de l'exemple canadien*, DRAST, 1995.

Thibault S., Sangare I., Larrue C., *Politique de l'environnement et projet urbain*, Maison des Sciences de la ville, 1998.

Thiriot C., Marty M., Nadal E., *Penser la politique comparée. Un état des savoirs théoriques et méthodologiques*, Karthala, 2004.

Touré L., « Microfinance et capital relationnel dans le Mali urbain : un exemple de l'action paradoxale des institutions de microfinance dans les pays du Sud », in Guérin I et Servet J.-M., *Exclusion et liens financiers. Rapport du centre Walras*, Economica, 2003.

Touré L., « Une innovation sanitaire : l'appropriation des médicaments par les populations touaregs du Mali », in Pordié L., *Panser le monde, penser les médecines. Traditions médicales et développement sanitaire*, Karthala 2005.

Tourres B., « Pour une gestion intégrée du risque au niveau du préfet de région », *Territoires 2020*, n°9, Déc. 2003.

Trapitzine R., « Comment passer de l'ancien POS au nouveau PLU ? », *Études foncières*, n°95, janvier-février 2002.

Trepos J.-Y., *Sociologie de l'expertise*, PUF, 1996.

U/V

Vanssay B. de, « Du séisme de Kanto au séisme de Kobé, utilité et limites de la prévision des catastrophes. », *Futuribles*, 219, avril 1997.

Vanssay B. de, « Quand les sciences humaines éclairent l'analyse des risques », *Pouvoirs locaux*, n°56, mars 2003.

Veltz P., *Des territoires pour apprendre et innover*, Éditions de l'Aube. 1994.

Veyret Y., Garry G. et Meschinot de Richemond N., *Risques Naturels et Aménagement en Europe*, Armand Colin, 2004.

Viard J., *La société d'archipel*, Éditions de l'Aube, 1994.

Vieillard-Baron, H., « Le XX^e siècle : de l'effroi technique à la peur des banlieues », *Histoire Urbaine*, n°2, 2000.

Vieillard-Baron, H., « Quartiers sensibles et politique de la ville : bilan d'une recherche », *L'Espace géographique*, n° 3, 2000.

Vieillard-Baron, H., « Sarcelles : un cas toujours exemplaire ? », *Urbanisme*, n°322, janvier/février 2002.

Vieillard-Baron, H., « Des pauvres aux lieux de pauvreté, modes de classification et types de localisation », n°93, *Annales de la Recherche urbaine*, février 2003.

Vieillard-Baron, H., « De la difficulté à cerner les territoires du religieux : le cas de l'Islam en France », *Annales de Géographie*, n°640, novembre/décembre 2004.

Vieillard-Baron, H., « Sur l'origine des grands ensembles », in Fourcaut A., Dufaux F., *Le monde des grands ensembles*, Éditions Créaphis, 2004.

Vigour C., *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, La Découverte, 2005.

Vilmin T., Lesaffre B., « Croissance périurbaine et finances communales », *Études foncières*, n°91, mai-juin 2001.

Virilio P., *Vitesse et Politique*, Édition Galilée, 1977.

Vuarin R., « L'argent et l'entregent », *Cahiers des Sciences Humaines*, 30, (1-2), 1994.

Vuarin R., « Recourir à la solidarité coutumière ? » in Brunet-Jailly J., *Se soigner au Mali*, Karthala-Orstom, 1993.

Vuarin R., *Un système africain de protection sociale à l'ère de la mondialisation ou venez m'aider à tuer mon lion*, L'Harmattan, 2000.

W/ X/Y/Z

Wachter S., *L'aménagement durable : défis et politiques*, DATAR / Éditions de l'Aube, 2002.

Wachter S., *L'aménagement en 50 tendances*, DATAR / Éditions de l'Aube, 2002.

Wachter S., *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, DATAR / Éditions de l'Aube, 2000.

Wiel M., *Ville et automobile*, Ed Descartes & Cie, 2002.

Wiel M., « Comment transformer un coût de mobilité en acquisition foncière », *Études foncières*, n°96 mars-avril 2002.

Zaccai E., Mormont M., *Le développement durable : dynamique et constitution d'un projet*, Bruxelles-Bern-Berlin, éd. Peter Lang, 2002.

Zajdenweber, D., *L'économie des extrêmes*, Nouvelle Bibliothèque Scientifique, Flammarion, 2000.

Zuindeau B., *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 2000.

Zuindeau B. et Vivien F.D., *Territoire et développement durable*, L'Harmattan, 2003.

Présidente du conseil scientifique
Corinne Larrue

Responsables du programme

- PUCA : Françoise Goudet, tél. 01 40 81 24 52
francoise.goudet@equipement.gouv.fr
- MEDD : Gérard Guillaumin, tél. 01 42 19 17 73
gerard.guillaumin@ecologie.gouv.fr

Secrétariat du programme

Université de Tours – UMR CITERES 6173
33 allée Ferdinand de Lesseps BP 60449
37204 Tours cedex 03

Virginia Marquès Boscher, tél. 02 47 36 15 17
Mél : d2rt@univ-tours.fr ;

Réalisation du bilan

Ghislaine Garin-Ferraz, Cité+
et Nesrine Yahia

Site du programme

www.territoires-rdd.net

